

# L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ACTIFS DANS LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

MARS 2023 *version 6 au 28 mars 2023*



L'équipe du projet en décembre 2022 : Aurore CHIRON, Camille TABART, Mélanie GRIERA ;  
les jeunes de moins de 30 ans associés à l'enquête.

Comité de lecture : Anne-Marie PINCE, Alinor JOLLIOT, Mathilde DESPIT.

Coordinateur : Germain JOLIBERT.

Correspondants au Parc : David PASIN Chargé de mission, puis Amélie LE STER chargée de  
mission Révision de la Charte.

Ainsi que le précieux soutien de  
Frédéric BONNEL Maire de Rimont, et de Pierre BOUCHE Administrateur Association ESPACE,  
de nombreux élus et Secrétaires de Mairie, responsables associatifs, cadres et techniciens.  
*Avec nos sincères remerciements à tous les acteurs locaux sollicités qui ont donné de leur temps,  
à tous les réseaux « vertueux » qui nous ont ouvert leurs portes.*

Retours sur l'adresse : [melanie@espacecouserans.fr](mailto:melanie@espacecouserans.fr)

## TABLE DES MATIERES

<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Une méthode de travail en évolution avec le groupe jeunesse de la mission .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Des résultats contrastés, une analyse avec des points interrogatifs.....</b>	<b>22</b>
2.1. Une difficile mobilisation des élus.....	22
2.2. Les atouts déjà bien connus du territoire sont confirmés par les élus.....	22
<b>3. Les élus identifient les principaux freins à l'installation de nouveaux actifs .....</b>	<b>23</b>
<b>4. Quelques questions supports qui nous occupent, nous préoccupent.....</b>	<b>25</b>
4.1. L'évolution des gouvernances après la loi NOTRe et avant la loi 3DS .....	25
4.2. Analyse de l'évolution du « vivre ensemble » dans nos communes rurales.....	27
4.3. Des projets de terrain : tiers-lieux, projet TZCLD .....	29
4.4. Une crainte ressort des entretiens : de nouveaux comportements non désirés .....	32
4.5. Le conseil à la création des très petites entreprises (TPE) .....	33
4.6. L'évolution de notre place dans les Pyrénées .....	34
<b>5. Un dialogue renforcé dans les dernières étapes de l'enquête .....</b>	<b>34</b>
5.1. Des pistes d'actions prometteuses .....	34
5.2. Donner la parole aux jeunes .....	34
<b>PRECONISATIONS.....</b>	<b>37</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>38</b>

## **SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS**

Une étude portant sur l'accueil des nouveaux actifs dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été menée en 2022 avec des jeunes du Centre Universitaire de l'Ariège, puis d'autres de la Mission Locale Ariège. Elle est basée sur des échanges nombreux et riches avec les élus de tous les rangs (national, régional, départemental, communautaire et communal).

### **L'étude a fait ressortir:**

- un état des lieux riche de réalisations en cours pour mieux accueillir les nouveaux acteurs locaux. La présence de « pépites » à exploiter dans chaque commune avec les acquis des chantiers passés (exemple « un chemin = une école ») et potentiels. Une réflexion sur la place des jeunes dans la vie publique en Ariège (projets Territoires Educatifs et actions en cours).
- une attractivité du territoire qui augmente après la crise COVID et qui vient de recevoir un groupe de familles venues d'Ukraine, des mouvements suite au Brexit (départs et maintiens).
- des craintes d'élus devant l'arrivée de populations nouvelles ayant pour certaines un style de vie qui étonne, qui fait réagir, qui affole.
- une relation forte et maintenant permanente entre le Parc et certaines communes, ou au contraire l'impossibilité de contacter certaines équipes municipales. Un constat : certains élus sont occupés à 120% et difficiles à aborder, d'autres se déclarent isolés et (ou) inutiles, les démissions des Conseillers Municipaux s'enchaînent.
- des initiatives intéressantes glanées dans d'autres territoires (livret accueil des entreprises, rapports PETR, PNR, CRC Occitanie Aquitaine...).
- de nouvelles bases de données et des outils de gestion des données (TOTEn, TERRISTORY, AREC Occitanie).
- des évolutions nationales utiles : guichet unique des entreprises, loi 3DS, ...
- des évolutions locales à suivre : expérimentations gestion du RSA en Ariège et dans les Pyrénées Orientales, projet TZCLD Agglo Saint-Girons, petites villes de demain, cafés de l'Emploi...

## Analyse des forces et faiblesses du territoire en matière d'accueil des nouveaux arrivants

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un territoire d'exception : cadre de vie, situation géographique</li> <li>- dynamisme du tissu économique (agriculture, économie circulaire, artisanat d'art, tourisme,)</li> <li>- élargissement de l'offre touristique</li> <li>- forte identité territoriale</li> <li>- un accord Etat/ Région/Département formalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'emploi,</li> <li>- mobilité et offre de transport,</li> <li>- accès aux soins,</li> <li>- offre de logement,</li> <li>-couverture numérique,</li> <li>_des projets venus des citoyens non pris en compte</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un territoire dont l'attractivité ne faiblit pas</li> <li>- des AAP dans divers domaines : logements</li> <li>- des acteurs du développement économique coordonnés et en synergie avec le PNR : AD'Occ, AAA, Chambres Consulaires et</li> <li>- une aide renforcée du numérique,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un contexte international fort de menaces (planète, sécurité,...)</li> <li>- des élus débordés, parfois découragés,démobilisés, désespérés</li> <li>- des réformes administratives en rafale, des services publics qui s'éloignent de l'habitant,</li> <li>- des normes qui freinent la création d'entreprise et de richesse,</li> </ul>

### Deux types de recommandations de notre groupe d'étude :

#### 1 / Ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs communaux

- Une relation renforcée avec la trilogie : maire, élus au PNR (titulaire+suppléant), élus du Conseil Municipal en charge des entreprises. Prise en compte des particularités selon la taille des structures (conseils municipaux de 7 et 11 élus, CM de 15 élus et plus),  
5 EPCI = 5 projets de territoires, cinq plans climats, 5 PEDT, 5 SCOT,...
- 5 EPCI = 5 commissions d'élus en charge de l'économie,
- Partage d'information avec chaque commune sur les richesses locales,
- Attention particulière auprès des élus qui n'ont pas siégé au Comité Syndical depuis plus d'un an,
- Suivi des « signaux faibles » qui annoncent un affaiblissement de la relation élus-PNR (exemples : Esplas-de-Sérou en juin et juillet 2022, Conseil Communautaire Communauté de Communes Couserans-Pyrénées - Gajan en 2022),
- Mise en valeur de la relation forte entre la vie économique et la vie éducative dans le périmètre SIVE intercommunal (projet Soueix-Rogalle, projets Amis du Parc ?).

#### 2/ Ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs régionaux et départementaux de la création d'entreprise :

- Les dynamiques des autres acteurs au service de chaque nouvelle activité économique en recherche, en cours de création, en phase de reconversion.

- Un groupe projet « charte PNR et économie locale » ayant notamment en charge :
  - a) la collecte des informations sur les entreprises, et la participation à toutes les manifestations où les élus sont invités.
  - b) le renforcement de la communication économique avec les collectivités locales et les acteurs du suivi des entreprises.
  - c) une organisation collective de l'aide aux entreprises qui le souhaitent (y compris « stages des porteurs de projets) sur les modèles existant entre les trois Chambres Consulaires.
  - d) le suivi exhaustif des réussites et des échecs économiques.

Et quelques actions proposées avant le prochain Comité de Pilotage Révision Charte :

- un message « accueil des nouveaux actifs » sur le site internet du PNR, un fil conducteur destiné à nos agents d'accueil aux Porteurs de Projets Economiques « bienvenue au Parc ».
- une promotion du SIG « modifiable » en gestion au Parc (sur le modèle national EVA).
- une liste des projets du Parc menés avec les acteurs de l'économie.
- une liste des acteurs partenaires du Parc qui ont la « charge mentale » des liaisons et des « réseaux » avec les porteurs de projets économiques qui « frappent à la porte » de la Ferme d'ICART ; si possible, mobilisés pour préparer l'Université d'Eté LUDOVIA Ax-les-Thermes et RURALTIC Aurillac en août 2023.
- une fiche sur les tiers-lieux des axes routiers Foix-Tarascon (Compétence Conseil Régional) et Foix- Saint-Girons- Lacave (compétence Conseil Départemental).
- le versement des archives André ROUCH aux Archives Départementales avant la manifestation « mémoire » du 31 décembre 2023.

## PRÉAMBULE

Les ressources humaines constituent une des ressources des Pyrénées Ariégeoises. Le travail des Chambres Consulaires sur le volet prospectif du diagnostic socio-économique des Pyrénées Ariégeoises, présenté en Comité de pilotage de la révision de la charte en octobre 2021, a mis en évidence l'enjeu de l'accueil des nouveaux habitants, et en particulier des populations actives. Il pose la régénération des ressources humaines comme condition nécessaire pour le maintien et le dynamisme de l'activité économique du territoire. L'accueil des nouveaux habitants est également un sujet d'intérêt commun pour l'Association ESPACE, pour le Syndicat Mixte du PNR de Pyrénées Ariégeoises (SMPNR), et pour de nombreux acteurs locaux rencontrés.

Le SMPNR a proposé à l'association ESPACE de réaliser une étude régie dans le cadre d'une convention bilatérale pour identifier le regard et les attentes des acteurs face à cet enjeu, et de formuler des propositions pour alimenter la réflexion des élus dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Charte (2025-2040).

Le présent rapport a pour objet de rendre compte aux élus du SMPNR, de l'état de l'enquête menée sur le thème de l'accueil de nouvelles populations actives. Il présente la méthode utilisée, un état des lieux et les enjeux de l'accueil de nouvelles populations actives ainsi que des préconisations formulées par la « mission ». L'étude a été menée de mars 2022 à février 2023 auprès des gouvernances et acteurs locaux (élus, partenaires économiques et associatifs). Elle a été enrichie du suivi direct de plusieurs porteurs de projets, pour la plupart encore en cours d'installation.

### Trois groupes d'acteurs ont été audités à titre principal :

- pour les communes du Syndicat Mixte du PNR (138 communes) : les délégués titulaires et suppléants au Comité syndical.
- pour les communes de l'extension du PNR (26 communes) : le maire ou un (des) élu (s) du premier rang.
- les acteurs de l'économie publics et privés en charge de missions publiques « potentiellement » membres du comité de pilotage Révision de la Charte du PNR.

### Objectifs de la mission :

- Identifier et enquêter les acteurs publics et privés engagés dans des politiques ou des actions visant à favoriser l'accueil de nouveaux habitants (motivations, projets, attentes et positionnement vis-à-vis d'un PNR) ainsi que des nouveaux actifs.
- Repérer et analyser les facteurs et les freins à l'installation.
- Identifier les projets émergents ou en cours relatifs à l'accueil de nouveaux habitants en accord avec le nouveau projet de Charte du PNR.
- Réaliser une synthèse argumentée à l'échelle du périmètre d'étude du PNR (164 communes) : politique possible pour le PNR en matière d'accueil de population avec des priorités d'actions et moyens à mettre en œuvre par le PNR et ses partenaires.

# 1. Une méthode de travail en évolution avec le groupe jeunesse de la mission

## Résumé de la commande et présentation du territoire

Le Bureau syndical a missionné l'association ESPACE pour réaliser une étude avec enquête concernant l'accueil des nouvelles populations actives sur le périmètre d'étude du PNRPA (164 communes), ce qui représente une importante partie du département de l'Ariège. L'objectif est de mieux connaître les approches et les attentes des élus et des autres acteurs locaux face à cet enjeu. Il s'agit d'étudier comment le territoire et ses divers acteurs se saisissent du sujet, quelles opportunités et difficultés ils soulèvent, et quels peuvent être les moyens à mettre en œuvre pour réussir l'intégration de ces nouveaux publics au bénéfice du territoire et de tous ses habitants.

L'étude a été menée avec un groupe de jeunes, se voulant respectueuse de la commande en s'adaptant aux circonstances du moment : une épidémie « covid » adoucie mais qui perdure, une riche période électorale (élections Présidentielles puis Législatives non terminée à ce jour<sup>1</sup>), la période estivale et ses manifestations festives et non festives, deux évènements internationaux avec le début d'une guerre aux portes de l'Europe en février 2022<sup>2</sup>, des évènements climatiques en été (sécheresse, tempêtes...) et en fin de mission une campagne électorale locale assortie d'un mouvement social national sur les régimes de retraite.

Notre approche auprès des élus était de nature différente selon les territoires :

- L'association ESPACE était jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le « bras armé économique » des élus de CC Séronais-117. Les élus ESPACE étant pour la plupart conseillers communautaires et toutes les réunions se tenaient à la Ferme ICART. Ceci facilite la communication avec les élus de ces 16 communes autour de La Bastide de Sérou.
- Les élus ESPACE ont participé à la construction du Projet de territoire, au PCAET et au projet pédagogique de Couserans-Pyrénées à partir de 2016. Ceci a créé des liens forts avec les élus des 94 communes de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.
- A l'annonce des fusions de Communautés de moins de 5000 habitants de la Loi NOTRe, nous avons négocié une association avec les élus de Arize-Lèze. Il en reste des relations rapprochées notamment avec les communes de Lézat et du Mas d'Azil. Nous avons ensuite constaté que d'autres départements ruraux (Aveyron, Creuse...) n'avaient pas subi la rigueur de la Préfecture ariègeoise.
- Depuis 6 ans, nous participons à LUDOVIA Ax les Thermes sous le pilotage de la Ligue de l'Enseignement, occasions de contacts fructueux avec les élus de la Haute-Ariège. Nous préparons la manifestation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du 22 au 25 août 2023 (le bien-être et le numérique) dans un périmètre plus large. Des fiches « communes » adressées au cas par cas, un livre « des gens de valeur » toujours dans notre musette lors des visites en mairie.

## Ce qui a fait l'unanimité des personnes rencontrées par la mission :

- Notre territoire est des plus « naturels et protégés », c'est à la fois un atout de premier rang et

---

1 Annulation des opérations électorales de la première circonscription de l'Ariège par décision du Conseil Constitutionnel du 27 janvier 2023.

2 L'association ESPACE a participé à l'accueil de réfugiés ukrainiens à Paletes (St Girons), Foix et La Bastide de Sérou.

parfois une source de difficultés.

- Sa diversité géographique de la plaine aux crêtes, de la frontière franco-espagnole et franco-andorrane, est l'une des originalités que nous partageons avec les autres départements pyrénéens.
- notre représentation humaine a l'une des plus faibles densités du territoire national au sens de la « diagonale aride<sup>3</sup> ». La première conséquence favorable est la proximité entre les décideurs et les acteurs locaux, tous se connaissent et le travail en commun en est simplifié.



Ce sont des éléments qui sont au premier rang pour justifier l'envie de rester au pays de jeunes « du cru », de l'envie de s'installer pour certains de passage, de l'envie de revenir des actifs de l'étranger.

Notre première expérience a été que les élus ont des préoccupations très éloignées de notre enquête. Ils sont absorbés le plus souvent par (ordre de priorité) : a) la gestion des personnels, b) le suivi des dépenses et l'équilibre du budget, c) l'application des règles administratives, d) la lecture des instructions, des courriels quotidiens « chargés d'imprévus ».

Les personnels administratifs sont très sollicités (*trop?*) dans les petites communes où une seule personne a des responsabilités dans plusieurs mairies, dans les communes où la mairie assure aussi l'agence postale.

Les Elus ne lisent quasiment jamais les rapports qu'ils reçoivent le plus souvent faute de temps<sup>4</sup>. Ils ne participent qu'à un petit nombre des réunions auxquelles ils sont invités. L'usage de la visio conférence a augmenté les sollicitations en cette matière. Un maire d'une commune à 15 élus a compté avoir reçu 1400 invitations au cours d'une année, soit plus de quatre par jour ouvré. Pourtant plusieurs réseaux du niveau national (exemple UNADEL et ses Jeudis du Développement Durable) ou régional (AREC Occitanie et sa plate-forme TerriSTORY, TCO où l'Ariège a une représentation historique avec les enseignants de l'Université Jean Jaurès et le Centre Universitaire de l'Ariège<sup>5</sup>).

Notre mission avec l'aide des responsables ariégeois de la SMLH a pu participer à des réunions

---

3 INSEE : les territoires ruraux réunissent 88 % des communes en France et 33% de la population en 2017.

4 Deux mois après la publication du rapport CRC sur la gestion de la CC CP années 2017/2021, nous n'avons rencontré qu'un seul lecteur. Nous n'avons rencontré aucune personne ayant fait lecture intégrale de la nouvelle charte.

5 La formation Entreprise et Développement local reprend sous une forme modernisée en septembre 2023 à Foix

nationales avec des représentants du GIEC et Bertrand PICCARD<sup>6</sup>.

L'association ESPACE suit depuis plusieurs années l'expérience du PNR des Pyrénées Catalanes en relation avec les trois Chambres Consulaires et l'association TREMPLIN. Notre mission a permis des échanges utiles. Nous avons aussi « regardé » avec intérêt la création du Parc des Corbières-Fenouillèdes ; leur avons adressé un porteur de projet exemplaire au niveau régional suivi avec l'Agence Ariège Attractivité<sup>7</sup>.

Connaissant bien la qualité du projet du Parc Pyrénéen des Trois Nations, nous avons concentré notre recherche sur les relations d'une part avec les deux Parcs catalans et audois d'autre part sur la « gestation » du PNR du Comminges. La carte ci-après présente le rôle « économique » des Parcs frontaliers :



La chronologie des principales étapes de l'étude est présentée ci-dessous:

Réunions préparatoires – définition de l'étude	Janvier février 2022
Signature Convention PNR /ESPACE	01/03/22
Envoi d'une lettre du Président du PNRPA Kamel CHIBLI concernant la mission destinée aux maires	11/04/22
Elections Présidentielles	10 au 24 avril 2022
Validation d'un questionnaire aux Délégués titulaires et suppléants	01/05/22
Réalisation du questionnaire, mise en ligne et traitement	Mai 2022
Réalisation des entretiens auprès des élus et partenaires et traitement	Début des entretiens fin mai 2022, traitement des données en juillet 2022
Visite SENAT AG UNADEL et visite Fédération des Parcs Paris	09/05/22

<sup>6</sup> <https://www.smlh.fr/agenda/conference-de-bertrand-piccard-27>

<sup>7</sup> Projet inscrit aux prochaines Estives de l'Entreprise

Réunion groupe projet à ICART	30/05/23
Elections législatives	12 et 19 juin 2022
Réunion groupe projet à ICART	27/06/22
Rencontres jeunesse à l'occasion du passage du Tour de France en Ariège	18 et 19 juillet 2022
Intérim Mairie d'Esplas de Sérou.	Juillet à octobre 2022
Création de l'association Union pour Bâtir des Activités en Couserans (projet TZCLD)	De juillet à Novembre 2022
Participation à LUDOVIA Ax les Thermes et RURALTIC Aurillac : présentation de notre étude.	22 au 25 août 2022
Participation à l'Université TZCLD : présentation de notre étude	17/09/22
Envoi du projet V1 de charte aux mairies <i>par le SMPNR</i>	23/09/23
Réunion groupe projet à ICART	29/09/23
Participation au Congrès des Maires à FOIX	15/10/23
Présentation des premiers résultats de l'Etude au Bureau Syndical	19/10/22
Participation au Forum emploi formation St Girons RC Occitanie avec le Président CHIBLI	20/11/22
Participation au Forum de l'Education Foix	30/11/23
Manifestation TCO UNADEL Gers	01/12/22
Envoi des vœux aux élus et dernier échanges avec les élus	À partir du 5 janvier 2023
Envoi du premier rapport final au SMPNR	19/01/23

Cinq intercommunalités sur huit que compte l'Ariège sont concernées par l'enquête :

Structure	Président	Délégué Bureau PNR	Communes membre de l'EPCI	HABITANTS
Communauté Agglomération FOIX VARILHES	Thomas FROMENTIN	Danièle CARRERE	42	31 947
Communauté de Communes ARIZE LEZE	Jean Claude COURNEIL	Yvon LASSALLE	27	10 880
Communauté de Communes COUSERANS-PYRENEES	Jean Noël VIGNEAU	Christiane BONTE	94	30 002
Communauté de Communes HAUTE ARIEGE	Alain NAUDY	Abdel EL YACOUBI	52	7 088
Communauté de Communes PAYS DE TARASCON	Philippe PUJOL	Jean-Paul ROUQUIER	20	8 398
			235	88 315

La carte de base présentée par la « mission » pour la « stratégie » des politiques publiques est présentée ci-dessous: la place de chaque organisation (commune) par rapport aux axes routiers, l'altitude (+ OU – de 500 M) etc..

### Carte du PNR des Pyrénées Ariégeoises avec les principaux axes de communication, 2023.



Source : mission/geoportail

Une image a été utilisée par la « mission » :

L'Ariège est un papillon avec un vigoureux corps central qui l'axe Toulouse : Andorre, Espagne Et deux ailes qui ont des fragilités et beaucoup d'attrait.

Une autre image entendue : l'Ariège c'est la Corse sans la mer (*applicable au développement touristique des deux départements?*)

La lettre du Président ci-après a été ensuite largement utilisée dans les échanges « semi-directifs » avec les élus.

Montels, le 11 avril 2022

**Objet : Réalisation d'une étude concernant l'accueil des nouvelles populations actives  
Mission de l'association ESPACE**

**Affaire suivie par : David Pasin ([d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr))**

**Nos réf : 2022-47-KC/DP/AM**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision de la Charte du PNR pour la prochaine période 2025-2040, l'ambition « Le capital humain, clé de voûte du territoire » a été posée par le Comité syndical du PNR réuni le 16 février dernier.

Afin d'éclairer nos futurs échanges et décisions, le Bureau syndical a décidé de missionner l'association ESPACE pour réaliser une étude concernant l'accueil des nouvelles populations actives. L'objectif de ce travail est de mieux connaître les approches et les attentes des élus et des autres acteurs locaux face à cet enjeu. Il s'agit d'étudier comment le territoire et ses divers acteurs se saisissent du sujet, quelles opportunités et difficultés il soulève et quels sont les moyens à mettre en œuvre pour réussir l'intégration de ces nouveaux publics au bénéfice du territoire et de tous ses habitants.

Cette démarche d'écoute et de dialogue auprès des élus et des partenaires économiques et associatifs s'appuiera et valorisera les démarches existantes ou en cours, et sera réalisée au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2022. Les résultats de ce travail seront livrés en septembre 2022 et nous seront présentés. Ils seront également accessibles librement sur notre site internet.

Je souhaitais vous faire part de ces informations en priorité.

Vous pouvez prendre contact avec David Pasin ([d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)) ou Mélanie Grieria ([melanie@espacecouserans.fr](mailto:melanie@espacecouserans.fr)) pour participer et échanger avec eux autour de cette démarche de concertation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleurs sentiments.

Le Président du SMPNR

Kamel CHIBLI

Un questionnaire en ligne a été diffusé afin de recueillir des éléments de réponses et de réflexion sur cette thématique (modèle en annexe). Des rendez-vous avec les élus de tous rangs ont été organisés dans leurs bureaux et en distanciel. Une série d'entretiens et de rencontres avec les acteurs publics et privés lors de manifestations ont également enrichi l'enquête. Nous nous sommes imposé une règle de confidentialité en ne désignant pas dans le rapport l'identité des répondants. C'est à partir des thèmes du questionnaire que nous avons construit les fils conducteurs des entretiens avec les acteurs locaux, sur la base des questions ci-après :

- a) *la personne répondante, sa commune, taille, axe fréquenté.*
- b) *avis sur les atouts du territoire PNR, de sa communes (0 à 5)*
- c) *choix dans les faiblesses ?*
- d) *choix de priorités pour favoriser l'activité ?*
- e) *fait on assez pour implanter des populations actives ? (0 à 5)*
- f) *quels profils attirer ?*
- g) *avis votre organisation est-elle assez impliquée ?*

Nous nous sommes aussi appuyés sur les nombreux rapports liés au thème avec en premier lieu le

diagnostic socio-économique du PNRPA réalisé par les trois Chambres Consulaires de l'Ariège dans le cadre de la révision de la Charte, présenté au Comité de pilotage de la Révision de la Charte à Ganac en 2021. La liste des rapports et ouvrages utilisés est présentée en annexe 1. Les études et témoignages d'entreprises ne manquent pas, les études ayant pour thème les élus sont moins nombreuses. Nous avons noté l'intense activité des Chambres Régionales des Comptes pour s'assurer de l'application de la Loi NOTRe cinq ans après sa mise en œuvre. Les Parcs Naturels sont aussi plus audités ces trois dernières années<sup>8</sup>.

La mission a « fait son miel » de deux règles régulièrement énoncées par les « sages » des administrations financières et qui sont régulièrement revenues dans nos entretiens avec les élus :

- La mission économique est largement partagée entre les Conseil Régionaux et les EPCI la présence des Conseils départementaux est simplement « tolérée »<sup>9</sup>. Les chevauchements de compétences sont critiqués. La compétence « générale » des communes est le plus souvent passée sous silence dans cet exercice, elle est plébicitée par les élus à la formation de juristes.
- La mission de développement économique est reconnue comme une priorité d'action des Parcs Naturels Régionaux au même titre (et en rapport) avec les missions sociales et la mission éducative. C'est sur ces constats que nous établissons nos recommandations.
- Les communautés de communes XXL sont plébiscitées dans les départements comme l'Ariège où l'Etat a pu les mettre en place. Des injonctions à poursuivre la concentration sont énoncées (y compris en Ariège), elles sont vigoureusement combattues par de nombreux élus d'Ariège et du reste de l'Occitanie.

La trop faible mobilisation des délégués dans les instances décisionnelles est une constante des conclusions de nombreux rapports nationaux et locaux. Elle se serait aggravée depuis la mise en place des nouvelles collectivités en 2020 année COVID. C'est aussi ce que nous avons entendu dire pendant nos travaux pour les EPCI de l'Ariège et les syndicats qui s'y attachent.

Un nombre exceptionnel de démissions d'élus communaux est constaté depuis la mise en place des nouveaux conseils municipaux en 2020.

Plusieurs élus ont appelé notre attention sur les résultats des législatives pour dire qu'ils sont un élément du paysage politique utile pour expliquer l'évolution du « vivre ensemble » du territoire. Nous avons sollicité la vision interdépartementale d'un universitaire (annexe 2). Il relève des tendances à des positions politiques plus extrêmes.

Un premier constat est relaté ci-après, grâce aux **50 réponses des enquêtés** (délégué.e.s communaux, responsables associatifs et autres acteurs locaux...).

Notre méthodologie connaît des limites : tous nos constats ne sont pas validés à posteriori. L'utilisation des outils informatiques nous a beaucoup aidé (participation à des conférences de niveaux nationaux et régionaux) « pitches » avec des acteurs de tous niveaux. Cependant l'exploitation des informations recueillies reste partielle. Nous avons certainement négligé des témoignages importants. Nous avons été sollicité par des acteurs et des chefs d'entreprise en grande difficulté, nous avons essayé parfois en vain de « faire réseau » pour leur venir en aide. Les

---

8 La CRC Auvergne-Rhône-Alpes a contrôlé 7 des huit syndicats mixtes PNR de sa région. Voir aussi question A N Sénat Jean Lassalle N° 124078

9 Trois rapports CRC Occitanie pour l'Ariège : CD 09, Agence Ariège Attractivité, SMECTOM du Plantorel

marchands occasionnels dans les marchés de plein vent sont dans des situations parfaits précaires avec une rentabilité économique insuffisante pour assurer un revenu familial.



Marché de Saint-Girons.

## Liste des communes ayant répondu au questionnaire.

Commune	pitchs		prénom	Nom	nombre élu	Habitants 2021	Habitants 2010	%
AIGUES JUNTES	3	Mle Maire	Gilles	SOULA	7	57	44	29,55%
ALEU	3	Mle Maire	André	VIDAL	7	128	152	-15,79%
ARIGNAC		Mle Maire	Philippe	PUJOL	15	702	712	-1,40%
ARROUT		Mle Maire	Patrice	SAVARINO	7	90	75	20,00%
BALAGUERES		Mle Maire	Jean Claude	ROQUES	7	198	199	-0,50%
BARJAC	1	Mle Maire	Daniel	ARTAUD	7	42	36	16,67%
BENAC	2	Mle Maire	Paul	CAYROL	11	177	172	2,91%
BUZAN		Mle Maire	Yvon	OCHANDORENA	7	25	24	4,17%
CADARCET	1	Mle Maire	Michel	BOUCHE	11	220	236	-6,78%
CAMPAGNE SUR ARIZE		Mle Maire	Jean-Claude	COMMENGE	11	283	268	5,60%
COUFLENS		Mle Maire	Henri	RICHL	7	95	82	15,85%
DURBAN SUR ARIZE	3	Mle Maire	Hervé	CLAUSTRES	11	174	163	6,75%
ERP	1	Mle Maire	Jean Claude	DEGA	11	132	144	-8,33%
FABAS		Mle Maire	Jean Pierre	SAINT GERMES	11	348	329	5,78%
LA BASTIDE DE SEROU	5	Mle Maire	Christophe	PILLON	15	992	958	3,55%
LE MAS D'AZIL	2	Mle Maire	Raymond	BERDOU	15	1181	1215	-2,80%
LORP SENTARAILLE	1	Mle Maire	Bernard	LAMARY	15	1461	1324	10,35%
MONTEGUT EN COUSERANS	2	Mle Maire	Henri	POUCHES	7	78	69	13,04%
SABARAT		Mle Maire	Laurent	MILHORAT	11	391	360	8,61%
SAINTE GIRONNE SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS	5 3	Mle Maire Mle Maire	Jean Noël Philippe	VIGNEAU MARTIN LEMPEREUR	29 7	6415 23	6500 29	-1,31% -20,69%
SAINTE LIZIER	4	Mle Maire	Michel	PICHAN	15	1367	1453	-5,92%
SENTENAC D'OUST		Mle Maire	Dean	KILLIAN	11	105	93	12,90%
SERRES SUR ARGET	5	Mle Maire	Alain	GARNIER	15	678	787	-13,85%
SUZAN	4	Mle Maire	Gabriel	FAURE	7	17	23	-26,09%
CASTEX	1	Mme le Maire	Anne	COURTIAL	7	97	95	2,11%
CESCAU		Mme le Maire	Martine	GASTON	11	154	141	9,22%
COS	2	Mme le Maire	Marie Christine	DUBUC	11	379	375	1,07%
ESPLAS DE SEROU	5	Mme le Maire	Nathalie	DELORT	11	179	159	12,58%
LE BOSQ		Mme le Maire	Nathalie	ODRIGUEZ	7	115	112	2,68%
MONTFA		Mme le Maire	Diane	GILLIOT	7	85	81	4,94%
MONTJOIE EN COUSERANS	2	Mme le Maire	Ginette	BUSCA	15	1010	1047	-3,53%
NESCUS	3	Mme le Maire	Geneviève	AMARDELH	7	63	73	-13,70%
SEIX		Mme le Maire	Hélène	MIRASCOU	15	704	790	-10,89%
TAURIGNAN VIEUX		Mme le Maire	Magalie	BERNERE	11	207	217	-4,61%
						18372	18537	

## **Les communes du périmètre Parc sollicitées à partir l'été 2022**

Le nombre de contacts est limité à 5 même si les élus et les associations de plusieurs communes ont « harcelés » au-delà de ce nombre.

ALLIAT		Madame le Maire	<b>Marie-Françoise</b>	<b>KALANDADZE</b>
BAULOU	3	Madame le Maire	<b>Nathalie</b>	<b>ES QUIROL</b>
BETHMALE	1	Madame le Maire	<b>Sylvie</b>	<b>DOMENC</b>
BONAC IRAZEIN	1	Madame le Maire	<b>Nadine</b>	<b>NENY</b>
CASTELNAU DURBAN	3	Madame le Maire	<b>Marie Pierre</b>	<b>EYCHENNE</b>
CASTEX	1	Madame le Maire	<b>Anne</b>	<b>COURTIAL</b>
CAZAUX		Madame le Maire	<b>Danielle</b>	<b>CARRIERE</b>
CAZAVET	2	Madame le Maire	<b>Geneviève</b>	<b>OSMOND</b>
CERIZOLS		Madame le Maire	<b>Marie Léone</b>	<b>BLAIN</b>
CESCAU		Madame le Maire	<b>Martine</b>	<b>GASTON</b>
COS	2	Madame le Maire	<b>Marie Christine</b>	<b>DUBUC</b>
ESPLAS DE SEROU	5	Madame le Maire	<b>Nathalie</b>	<b>DELORT</b>
GAJAN	2	Madame le Maire	<b>Nathalie</b>	<b>AURIAC</b>
GALEY		Madame le Maire	<b>Laurence</b>	<b>BUGAT</b>
ILLARTEIN		Madame le Maire	<b>Alain</b>	<b>BOURGEON</b>
LA BASTIDE DU SALAT		Madame le Maire	<b>Véronique</b>	<b>ROUSSEAU</b>
LE BOSQ	1	Madame le Maire	<b>Nathalie</b>	<b>RODRIGUEZ</b>
LE PORT		Madame le Maire	<b>Noëlle</b>	<b>MORALES</b>
LESCURE	2	Madame le Maire	<b>Maryse</b>	<b>PERIGAUD</b>
MALLEON		Madame le Maire	<b>Colette</b>	<b>LAGARDE AUTHIE</b>
MAUVEZIN DE SAINTE CROIX		Madame le Maire	<b>Patricia</b>	<b>NOUVELLE</b>
MERCUS GARRABET		Madame le Maire	<b>Patricia</b>	<b>TESTA</b>
MONTEGUT PLANTAUREL		Madame le Maire	<b>Sylvie</b>	<b>ESTRADE</b>
MONTESQUIEU AVANTES	2	Madame le Maire	<b>Jocelyne</b>	<b>FERT</b>
MONTFA		Madame le Maire	<b>Diane</b>	<b>GILLIOT</b>
MONTJOIE EN COUSERANS	2	Madame le Maire	<b>Ginette</b>	<b>BUS CA</b>
NECUS	3	Madame le Maire	<b>Geneviève</b>	<b>AMARDEILH</b>
ORGIBET		Madame le Maire	<b>Yvette</b>	<b>DELCLAUX</b>
RABAT LES TROIS SEIGNEURS		Madame le Maire	<b>Yolande</b>	<b>DENJEAN</b>
SAINTE PIERRE DE RIVIERE	1	Madame le Maire	<b>Véronique</b>	<b>RUMEAU</b>
SEIX	3	Madame le Maire	<b>Hélène</b>	<b>NIRAS COU</b>
SIGUER		Madame le Maire	<b>Marie Line</b>	<b>CAUJOLLE</b>
SOR		Madame le Maire	<b>Aline</b>	<b>GENCE</b>
SOUEIX ROGALLE	4	Madame le Maire	<b>Christiane</b>	<b>BONTE</b>
TAURIGNAN VIEUX		Madame le Maire	<b>Magalie</b>	<b>BERNERE</b>
TOURTOUSE		Madame le Maire	<b>Jacqueline</b>	<b>MAURAN</b>

ALEU	3	Monsieur le Maire	André	VIDAL
ALLIERES	2	Monsieur le Maire	Denis	PUECH
ALOS		Monsieur le Maire	Alain	TORRET
ALZEN	3	Monsieur le Maire	Christian	GABET
ANTRAS		Monsieur le Maire	Marc	WOIRY
ARGEIN		Monsieur le Maire	Denis	LOURDE
ARIGNAC		Monsieur le Maire	Philippe	PUJOL
ARRIEN EN BETHMALE		Monsieur le Maire	Jean Pierre	GASTON
ARROUT		Monsieur le Maire	Patrice	SAVARINO
ARTIX		Monsieur le Maire	Michel	PERUGA
AUCAZEIN		Monsieur le Maire	Marcel	AGERT
AUDRESSEIN	2	Monsieur le Maire	Michel	ANGLADE
AUGIREIN	1	Monsieur le Maire	Charles	DAFFIS
AULUS LES BAINS	1	Monsieur le Maire	Patrick	BOYER
AUZAT	2	Monsieur le Maire	Abdelhamid	EL YACOUBI
BAGERT		Monsieur le Maire	Angel	NUNEZ
BALACET		Monsieur le Maire	Anselme	POIGNANT
BALAGUERES		Monsieur le Maire	Jean Claude	ROQUES
BARJAC	1	Monsieur le Maire	Daniel	ARTAUD
BEDEILHAC AYNAT		Monsieur le Maire	Michel	ANQUET
BEDEILLE	1	Monsieur le Maire	Christian	PAILHES
BENAC	2	Monsieur le Maire	Paul	CAYROL
BETCHAT		Monsieur le Maire	Patrick	GALY
BIERT	1	Monsieur le Maire	Gilbert	LAZARO O
BORDES SUR ARIZE (LES)		Monsieur le Maire	Frédéric	CAMPS
BORDES -UCHENTEIN	1	Monsieur le Maire	Patrick	LAFFONT
BOUSSENAC		Monsieur le Maire	Pierre Antoin	PARDOU
BRASSAC	2	Monsieur le Maire	Vincent	WOLF
BURRET	3	Monsieur le Maire	Jean Pierre	VILLENEUVE
BUZAN		Monsieur le Maire	Yvon	OCHANDORE
CADARCET	1	Monsieur le Maire	Michel	BOUCHE
CAMARADE		Monsieur le Maire	Jean-Marc	BAZY
CAMPAGNE SUR ARIZE		Monsieur le Maire	Jean-Claude	COMMENGE
CAPOULET JUNAC		Monsieur le Maire	Christian	LACASSIN
CARLA BAYLE	2	Monsieur le Maire	Jean-Luc	COURET
CASTILLON EN COUSERANS	1	Monsieur le Maire	Patrick	TIMBART
CAUMONT	2	Monsieur le Maire	Jean-Jacques	MERIC
CLERMONT	3	Monsieur le Maire	Alex	MIROUSE
CONTRAZY		Monsieur le Maire	Christian	TORRELL
COUFLENS		Monsieur le Maire	Henri	RICHL
DAUMAZAN		Monsieur le Maire	Jean	LECLERC
DUN	1	Monsieur le Maire	Florent	PAULY
DURBAN SUR ARIZE	3	Monsieur le Maire	Hervé	CLAUSTRES
ENCOURTIECH		Monsieur le Maire	Jean-Claude	DEDIEU
ENGOMER		Monsieur le Maire	Jean Claude	LEHIR
ERCE	2	Monsieur le Maire	Christian	CARRERE
ERP	1	Monsieur le Maire	Jean Claude	DEGA
EYCHEIL		Monsieur le Maire	Eric	DESBIAUX
FABAS		Monsieur le Maire	Jean Pierre	SAINT GERME
FERRIERES	3	Monsieur le Maire	Paul	HOYER

GABRE		Monsieur le Maire	Jean -Paul	DEJEAN
GANAC	3	Monsieur le Maire	Pierre	VILLE
GENAT		Monsieur le Maire	Jean Paul	ROQUIER
GESTIES	1	Monsieur le Maire	Alain	MARFAING
GOURBIT		Monsieur le Maire	Bernard	DEFARGES
ILLIER ET LARAMADE		Monsieur le Maire	André	DUPUY
LA BASTIDE DE SEROU	5	Monsieur le Maire	Christophe	PILLON
LACAVE	2	Monsieur le Maire	Stéphane	GARNIER
LACOURT		Monsieur le Maire	Richard	PEITALOT
LAPEGE		Monsieur le Maire	Marcel	ROUZAUD
LARBONT	3	Monsieur le Maire	Jean-Louis	EYCHENNE
LASSERRE	1	Monsieur le Maire	Alain	BARI
LE MAS D'AZIL	2	Monsieur le Maire	Raymond	BERDOU
LERCOUL		Monsieur le Maire	François	LAFON
LORP SENTARAILLE	1	Monsieur le Maire	Bernard	LAMARY
LOUBENS		Monsieur le Maire	Régis	LASSUS
LOUBIERES		Monsieur le Maire	Denis	BELARD
MASSAT	2	Monsieur le Maire	Michel	LOUBET
MAUVEZIN DE PRAT		Monsieur le Maire	Alain	CAU
MERCENAC	1	Monsieur le Maire	Raymond	COUMES
MERIGON		Monsieur le Maire	Yvan	GROS
MIGLOS		Monsieur le Maire	Sébastien	LACROIX
MONTARDIT	1	Monsieur le Maire	Eric	COUZINET
MONTÉGUT EN COUSERANS	2	Monsieur le Maire	Henri	POUCHES
MONTELS		Monsieur le Maire	Thierry	RASPAUD
MONTGAUCH		Monsieur le Maire	Guy	ICART
MONTOLIEU		Monsieur le Maire	Eric	DONZE
MONT SERON	2	Monsieur le Maire	Alain	PONS
MOULIS		Monsieur le Maire	Damien	SOUQUE
NIAUX		Monsieur le Maire	Jean Louis	IDARRETA
ORNOLAC USSAT LES BAINS		Monsieur le Maire	Benoit	ARAUD
ORUS		Monsieur le Maire	Eric	DELPY
PAILHES	1	Monsieur le Maire	Yvon	LASSALLE
PRAT BONREPAUX	2	Monsieur le Maire	Emmanuel	CECILE
PRAYOLS		Monsieur le Maire	Francis	LAGUERRE
QUIE		Monsieur le Maire	Jean-Bernard	FOURNIE
RIMONT	5	Monsieur le Maire	Frédéric	BONNEL
RIVERENERT	1	Monsieur le Maire	Richard	MEYNARD
SAINTE MARTIN DE CARALP		Monsieur le Maire	Michel	SABATIER
SABARAT		Monsieur le Maire	Laurent	MILHORAT
SAINTE GIRON	5	Monsieur le Maire	Jean Noël	VIGNEAU
SAINTE JEAN DU CASTILLONNAIS	3	Monsieur le Maire	Philippe	MARTIN LEMPE
SAINTE LARY		Monsieur le Maire	Gérard	DUBUC
SAINTE LIZIER	4	Monsieur le Maire	Michel	PICHAN
SAINTE MARTIN DE CARALP	2	Monsieur le Maire	Jean-Louis	PUJOL
SAINTE PAUL DE JARRAT		Monsieur le Maire	Michel	TARTIE
SAINTE CROIX VOLVESTRE	1	Monsieur le Maire	Jean	DOUSSAIN
SALSEIN		Monsieur le Maire	Francis	PUJOL
SAURAT		Monsieur le Maire	Jean Luc	ROUAN
SEGURA		Monsieur le Maire	Jean Claude	CAMPOURCY
SENTEIN	1	Monsieur le Maire	Marc Henri	SEUBE
SENTENAC D'OUST		Monsieur le Maire	Dean	KILLIAN
SERRES SUR ARGET	5	Monsieur le Maire	Alain	GARNIER
SOULAN	3	Monsieur le Maire	Michel	ICART
SURBA		Monsieur le Maire	Henri	AYCHET
SUZAN	4	Monsieur le Maire	Gabriel	FAURE
T AURIGNAN CASTET	1	Monsieur le Maire	Jean Paul	FALGUIE
USTOU	3	Monsieur le Maire	Alain	SERVAT
VERNAJOUL	2	Monsieur le Maire	Jean-Paul	FERRE
VILLENEUVE		Monsieur le Maire	Serge	LAFFONT
OUST	3	Monsieur le Maire	Jacques	SERVAT

## Les communes de l'extension du périmètre du Parc

La mission devait limiter son intervention à un échange avec le Maire de la commune. Cette règle a été élargie pour plusieurs communes : Foix ville porte, villes où l'action jeunesse était dans notre champ d'action,... Les communes avec lesquelles nous préparons les actions jeunesse LUDOVIA Ax et RURALTIC Aurillac sont en couleur orange dans la liste ci-après.

### *Liste des communes du périmètre d'extension du PNR des Pyrénées Ariégeoises*

ARABAU	Jean Claude DUPUY
CELLES	Bernard AUTHIE
FOIX	Norbert MELER
L'HERM	Jean Claude SERRES
MONTGAILLARD	Michel CAUX
PRADIERES	Serge PALACIOS
SAINT PAUL DE JARRAT	Michel TARTIE
SOULA	Michel AUDINOS
ARNAVE	Bernard FARANDOU
BOMPAS	Joseph GONCALVES
CAZENAVE SERRES ET ALLENS	François VERMONT
MERCUS GARRABET	Patricia TESTA
ORNOLAC USSAT	Benoit ARAUD
TARASCON SUR ARIEGE	Alain SUTRA
USSAT	Bernard DUNGLAS
ASTON	Alain PUJOL
AULOS SINSAT	Jean Jacques STROH
BOUAN	Chantal MARTIN
CHATEAU -VERDUN	Thierry BOËS
LARCAT	Didier CARBONELL
LARNAT	Charles GOUZY
LES CABANES	Daniel GERAUD
PECH	Véronique SUBRA
VERDUN	Alain MIQUEL
ILLARTEIN	Alain BOURGEON
MONTAGAGNE	Céline MALGAT

## Liste des acteurs locaux de la mission économie

Le tableau ci-dessous présente les acteurs de la mission économie. En couleur verte sont présentés les acteurs que la mission a approchés, les organisations directement impliquées dans la création d'entreprises.

Conseil Départemental 09	Foix/
Chambre de Commerce et d'Industrie 09	Foix
Chambre des Métiers 09	Foix
Chambre Agriculture09	Foix
Agence Ad'Occ	divers
Agence Ariège Attractivité	Cap delta
Ariège Initiative	Saint-Lizier
ACOR	Pamiers
BGE ARIEGE	
ADIE	Foix

Les organismes associés à la création d'entreprises

Association des Maires de l'Ariège	Foix
Association des maires RURAUX de l'Ariège	Serres sur Arget
CC Pays PAMIERS	Pamiers
Maison de la Région Région Occitanie	Foix
Sous-préfecture ST Girons	Saint Girons
Représentants du Comité syndical (commission Révision de la Charte)	
Association des Amis du Parc	Montels
Syndicat Départemental de l'Energie 09	
Conservatoires des Espaces Naturels d'Occitanie et d'Ariège	
CAUE de l'Ariège	
CNPF Syndicat des propriétaires forestiers	
Fédération Française de randonnée pédestre	

Fédération Départementale Chasse	Foix
PETR Ariège	Foix
Ligue enseignement PAAJIB	
Leo Lagrange	Foix
Ariège BIO Garonne ex CIVAM Bio de l'Ariège	La Bastide de Sérrou
117 AJ associatifs,	La Bastide de Sérrou

et les acteurs non rencontrés par la mission

Centre universitaire de l'ARIEGE

Conseil scientifique du Parc
Conseil économique, social et environnemental (CESER) d'Occitanie
Conseil économique, social et environnemental (CESEA) d'Ariège
Fédération Pastorale de l'Ariège
Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées
ADEME
Agence de l'Eau Adour-Garonne
Syndicats de Rivière
SMDEA et Service des Eaux de la CCCP
Office Français de la Biodiversité (OFB)
Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
Conservatoire Botanique National des Pyrénées
Comité Ecologique Ariégeois
Syndicat mixte du SCOT Vallée de l'Ariège
UDAP (unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine à Fo
SMECTOM du Plantaurel Service Déchets de la CCCP
ADT CRTL d'Occitanie Offices de Tourisme
Office National des Forêts
COFOR GDF Sylvestre SCIC AEBF
Fédération de la Pêche
Clubs alpins
Chambre interdépartementale des Notaires de l'Ariège
Maison des Associations
Ecole du Numérique

Des réseaux d'Occitanie partenaires de la mission économique.

Réseau	Acteurs	Implantations manifestations
Agence Ad'Occ Maisons de la Région <a href="http://www.agence-adocc.com/">www.agence-adocc.com/</a>	Carole DELGA Présidente	Implantations dans chaque dep et à New-york <a href="http://www.agence-adocc.com/actualites/focus-maison-de-la-region-occitanie-a-new-york/">www.agence-adocc.com/actualites/focus-maison-de-la-region-occitanie-a-new-york/</a>
AREC Occitanie <a href="http://arec-occitanie.fr">arec-occitanie.fr</a>  TOTEn	Christian ASSAF PT	Boite à outils à l'usage des Collectivités locales Evaluation des PCAET TerriSTORY stratégie territoriale
Agence des Pyrénées	Carole DELGA John PALACIN	Programme POCTEFA 2021 2027 préfiguration PNR Comminges
A.D.R.E.T. (Agence de Développement Rural Europe et Territoires) Centre d'information Europe Direct Pyrénées.	Jean Claude CHARLET Président	
Territoires et citoyens en Occitanie filiale de l'UNADEL <a href="http://territoiresetcitoyens.fr/">territoiresetcitoyens.fr/</a> <a href="http://unadel.org">unadel.org</a>	Laurence BARTHE Claire SARDA-VERGES Coprésidentes	Les jeudis du développement local  les écoutes territoriales
COORACE Grappe TZCLD	Pierrette DÔ Éline FRIER	<a href="http://rencontre-regionale-occitanie-la-cooperation-locale-pour-le-droit-a-emploi/">rencontre-regionale-occitanie-la-cooperation-locale-pour-le-droit-a-emploi/</a>

<i>cooraceoccitanie.org</i>		
LUDOVIA <i>ludovia.org</i>	Thierry GOBERT Perpignan Michel LAVIGNE Toulouse	Universités et Campus à LUDOVIA tout le monde est considéré comme participant et potentiellement partie prenante dans les discussions et les échanges !
CRESS Occitanie	André DUCOURNAU Pt	Le mois de l'ESS centre de ressources
Ligue de l'Enseignement <i>laligue.org</i> GRETA <i>gretaformation.fr</i> MFR <i>mfr.fr</i>	Un siège par département	Missions jeunesse formations
CANOPE <i>reseau-canope.fr/</i>	Un siège par département	Education aux médias et à l'information

## 2. Des résultats contrastés, une analyse avec des points interrogatifs

### **2.1. Une difficile mobilisation des élus**

L'enquête a débuté en avril 2022 par la lettre du Président du PNR envoyée aux Maires des 138 communes du périmètre actuel du PNR (annexe 3). En réception deux seules réponses: une maire et une adjointe au maire. Cette courte période précédait les deux périodes électorales présidentielles et législatives. La mission a présenté l'étude aux élus départementaux et à divers acteurs de premier rang dans le même temps, soit par des entretiens, soit par des rencontres dans les manifestations du moment (manifestations régionales et locales).

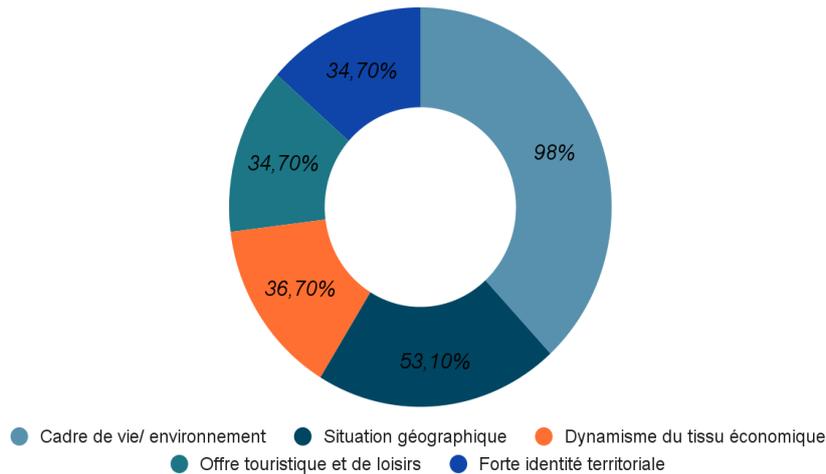
Nous participons à l'Assemblée Générale de l'UNADEL au Sénat en mai 2022. Notre questionnaire est adressé cinq semaines plus tard aux élus titulaires et suppléants du Comité syndical du SMPNR. Ce questionnaire reçoit moins de 10 réponses spontanées. L'enquête est restée ouverte jusqu'à la fin de l'année 2022 à partir du lien suivant : <https://forms.gle/nX9NKBHXdbYpvWJP9>.

Les élus sont souvent très (trop) occupés. C'est la conséquence d'une grande richesse : ils ont plusieurs responsabilités électives, associatives et salariées dans des domaines voisins et complémentaires. Quand les élus travaillent en « mode projet », ils soulèvent des montagnes quand ils travaillent en silo ils n'ont pas la même force et n'obtiennent pas les mêmes résultats (entendu à plusieurs reprises).

### **2.2. Les atouts déjà bien connus du territoire sont confirmés par les élus**

A ce jour, les réponses au questionnaire permettent d'établir un premier état des lieux concernant les atouts du territoire en matière d'attractivité et d'accueil de nouveaux actifs.

Selon vous, quels sont les principaux atouts du territoire ?



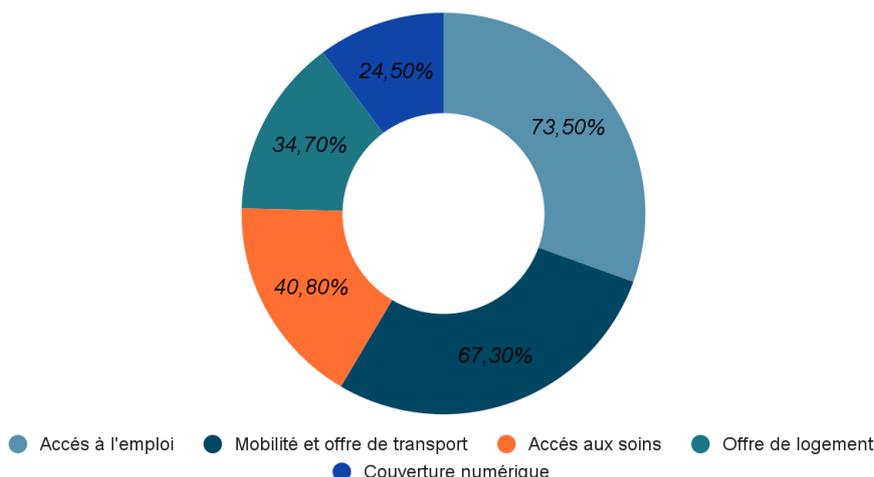
Le cadre de vie et l'environnement reconnus à l'unanimité comme première force du territoire dans l'accueil de nouveaux actifs, 98% des enquêtés l'ont désigné comme un des atouts principaux. La situation géographique est également citée par 53,1% des réponses comme favorable à l'implantation de nouvelles populations. De manière plus nuancée, une partie des élus, à travers leurs réponses (36,7%), estiment que le dynamisme du tissu économique local représente un véritable atout pour répondre aux enjeux de revitalisation du territoire.

De façon égale, et proche des résultats précédents, avec un taux de réponse à hauteur de 34,7%, l'offre touristique et de loisirs, au même titre que la présence d'une forte identité locale, sont également considérés comme des facteurs d'attractivité importants pour attirer de nouvelles populations actives à s'installer durablement. L'offre de logement est également un critère favorable à l'implantation de nouveaux habitants sur le territoire. Un nombre notable de mairies dispose d'un parc immobilier qui participe à l'accueil de nouveaux habitants. Les villes et Centres Bourgs ont un programme d'action pour élargir l'offre de logements. Le sujet est de conserver et de continuer à valoriser ces atouts qui constituent la richesse du territoire.

### 3. Les élus identifient les principaux freins à l'installation de nouveaux actifs

Les réponses au questionnaire soulèvent également plusieurs points faibles du territoire en matière d'accueil de nouveaux actifs. Pour 73,5% des enquêtés, l'accès à l'emploi constitue un frein à l'installation de nouveaux habitants sur le territoire. Les réponses soulignent également qu'une part importante des élus consultés estime que l'offre de transports et la mobilité devraient être développées. Enfin, véritable frein que l'on retrouve au sein de nombreuses collectivités rurales, 40,8% des réponses abordent l'accès aux soins. Peu abordées dans le questionnaire, certaines faiblesses déjà connues du territoire ont été citées dans le cadre d'entretiens et lors de rencontres. Citons par exemple l'accueil et l'intégration auprès des locaux, la couverture numérique et le manque de terres agricoles disponibles.

Selon vous, quels sont les principales faiblesses du territoire ?



Le tableau AFOM ci-après en rend compte.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un territoire d'exception : cadre de vie, situation géographique</li> <li>- dynamisme du tissu économique (agriculture, économie circulaire, artisanat d'art, tourisme</li> <li>- élargissement de l'offre touristique</li> <li>- forte identité territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'emploi</li> <li>- mobilité et offre de transport</li> <li>- accès aux soins</li> <li>- offre de logement</li> <li>-couverture numérique</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un territoire dont l'attractivité ne faiblit pas</li> <li>- des AAP dans divers domaines : logements</li> <li>- des acteurs du développement économiques coordonnés et en synergie avec le PNR : AD'Occ, AAA, Chambres Consulaires et</li> <li>- une aide renforcée du numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un contexte international fort de menaces (planète, sécurité, ...)</li> <li>- des élus débordés, parfois découragés,</li> <li>- des réformes administratives en rafale, des services publics qui s'éloignent</li> <li>- des normes qui freinent les projets publics et privés<sup>10</sup>.</li> </ul>

Les résultats de cette enquête ont également permis aux élus de souligner des actions apportant une solution à certains des freins identifiés :

Logement	Attractivité	Economie	Mobilités	Numérique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propositions de logements municipaux à la location et de lots constructibles municipaux à la vente (annexe 4)</li> <li>• Actions de rénovation de l'habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions menées par l'Agence Ariège Attractivité</li> <li>• Accompagnement pour le développement de l'immobilier d'entreprises et l'implantation de tiers-lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de revitalisation des centres bourgs</li> <li>• Aide au maintien des services et commerces de proximité</li> <li>• Accessibilité aux services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des pistes cyclables</li> <li>• Mise en place du "Rézo Pouçé" pour favoriser le covoiturage</li> <li>• Projet d'installation de nouveaux trajets/lignes de bus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du numérique</li> <li>• Projet Ariège Très Haut Débit avec l'installation de la fibre sur le territoire</li> </ul>

<sup>10</sup> Pour certains élus l'application des normes est plus sévère dans l'Ariège et les Pyrénées que dans le reste du territoire.

Des échanges avec les élus comme avec les chefs d'entreprises nouvellement installés nous apprennent que ce qui est un avantage pour les uns est un inconvénient pour les autres. Nous avons rencontré des actifs pour lesquels l'usage d'internet très haut débit est indispensable à leur activité (cadres en télétravail, concepteurs de logiciels). Ils se félicitent du plan d'action du Conseil Départemental de l'Ariège généralisant la fibre dans les hameaux les plus reculés du département. Nous avons aussi rencontré des élus « vent debout » contre l'installation des pylônes 4/5 G, des personnes « électrosensibles » ou (et) ravis d'être installés avec des lieux d'accueil en zone blanche. Le tableau ci-après fait une liste non exhaustive de quelques critères d'installation.

Etre installé sur un grand axe de circulation	Etre excentré/ isolé
Dans une rue piétonne	Dans une voie circulante
Avec des parkings proches	Indifférent à la présence de parkings
Dans une zone commerciale excentrée quel que soit son éloignement	Dans un magasin centre-ville
Obligatoirement avec WIFI	Surtout en zone blanche
Près des services publics, des écoles, d'un cabinet médical	Dans un endroit rural éloigné isolé
Près des transports en commun	Indifférent aux transports en commun
Dans un territoire éligible aux aides publiques (ZRR, Cœur de ville,...)	Indifférent aux aides publiques

#### **4. Quelques questions supports qui nous occupent, nous préoccupent**

Pour rester dans le thème de l'étude et dans les compétences du PNR, pour être concrets et servir les « intérêts » de la révision de la Charte, voici ci-après quelques pistes de réflexions qui ont nourri nos entretiens.

##### **4.1. L'évolution des gouvernances après la loi NOTRe et avant la loi 3DS**

Le sujet récurrent de notre enquête est : *qui est en charge de la compétence économique ?* Ce qui sous-entend la question liée : *qui est en charge du suivi des porteurs de projets économiques ?*

Depuis 2017 (mis en place des EPCI) la réponse à la première question est : la mission est partagée principalement entre les Conseils Régionaux et les EPCI. La loi ne traite pas de la deuxième question ce qui ouvre toutes les possibilités.

Plusieurs acteurs relèvent le fait que la Commune reste le support des politiques publiques même après les évolutions de la loi NOTRe (*surtout après cette loi pour certains*),...

Depuis 2020, à la séance d'installation du Conseil Municipal, une déclaration solennelle est approuvée par chaque nouvel élu. Cet engagement est revenu plusieurs fois dans nos entretiens comme faisant la force de l'élu dans l'action publique<sup>11</sup> : *Les élus locaux sont les membres des conseils*

<sup>11</sup> Article L1111-1 du CGCT.

élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

#### Charte de l'élu local

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Comment la commune peut-elle agir alors que les moyens en personnel et financiers sont dans les autres collectivités locales : EPCI, Département, Conseil Régional ? La réponse qui nous a le plus mobilisé est : **en associant tous les partenaires pour aider chaque entreprise au bon moment.**

Nous avons entendu dire : *la Communauté de communes est en charge du dossier, je n'ai rien à en connaître !*

Nous avons aussi entendu : *le dossier du porteur de projet est dans de bonnes mains la Chambre des Métiers est chef de file, les autres acteurs sont informés et collaborent.*

Notre expérience de « terrain » nous conduit à distinguer plusieurs groupes de communes :

- les villes (Foix, St Girons, St Lizier, Tarascon-sur-Ariège...)
- les Bourgs Centres
- les communes de moins de 500 habitants ce qui correspond aux conseils municipaux à 7 et 11 élus assistés d'un secrétariat<sup>12</sup> de mairie à temps partiel.

Les élus ariégeois critiquent facilement l'Etat : oubliés, dirigés par Paris, ...

Ils savent à la fois profiter des subventions, et aussi se montrer disponibles en cas de crise (COVID, plans communaux de Sauvegarde..). Le désengagement de l'Etat est-il un point faible ou au contraire une opportunité ? La mission a entendu des réponses opposées sur plusieurs thèmes de la part des élus.

Plusieurs exemples sont présentés ci-après :

#### **a) La gestion de l'eau potable**

Abordé sous plusieurs aspects : la ressource en eau qui diminue avec des coupures en été

---

<sup>12</sup> Etymologie Secrétaire : qui partage les secrets.

(fréquentation touristique) et à l'automne (étiage) et l'évolution des normes en matière de défense incendie.

Le sujet se résume ainsi : dans un hameau (parfois dans une commune entière) le manque de ressource en eau a pour conséquence d'interdire toute capacité à construire et donc tout développement du hameau.

#### **b) Les effets attendus de la loi 3DS<sup>13</sup>**

Certains élus attendent de la loi 3 DS des améliorations à des effets négatifs de la loi NOTRe. Elle est chargée de nombreuses mesures plus ou moins importantes sur plusieurs aspects de la vie des collectivités locales. Porte sur l'économie, le social, la gestion de l'eau, celle de la voirie ou la possibilité pour tout élu de consulter un déontologue (notamment s'il s'interroge sur l'application de la charte de l'élu citée ci-avant).

Plusieurs exemples:

- Le transfert au Conseil Régional de la route nationale 20
- L'aide de l'Etat aux communes pour réaliser dans les deux prochaines années l'inventaire de leurs chemins ruraux
- Le renforcement des droits des travailleurs handicapés<sup>14</sup>.

#### **4.2. Analyse de l'évolution du « vivre ensemble » dans nos communes rurales**

Les actifs en recherche d'un lieu de vie en milieu très rural sont attentifs à plusieurs facteurs : la présence **d'associations** qui assurent le lien social, des activités culturelles, des actions liées pour et avec les jeunes.

De nombreux élus rencontrés se félicitent des évolutions en ces matières, et en font un thème d'avenir : tous les projets de territoires des EPCI en tiennent compte, les PEDT sont les supports d'une politique éducative dynamique, la vie associative se veut de plus en plus « **collaborative** » avec les acteurs de la vie publique, et notamment les Conseils Municipaux. Notre mission l'a vérifié dans ses visites en Ariège et dans les départements voisins.

Plusieurs projets départementaux sont porteurs d'avenir en ces matières. Ils fondent un dialogue serein entre les habitants. Les deux sujets du dialogue communal qui sont les plus fédérateurs sont ceux de la **culture** et de la **politique jeunesse**. Nos territoires sont le plus souvent regroupés dans des réseaux de type SIVE autour d'une commune qui a une école primaire, et des communes voisines dépourvues d'école dont les enfants sont envoyés vers l'école primaire encore ouverte. Les **projets éducatifs** s'organisent autour des jardins partagés, des rénovations de sentiers et de parcours pédagogiques, des plantations. Les enseignants y collaborent, les **associations** « **péri-scolaires** » en sont les chevilles ouvrières. Les forums des associations en septembre de chaque année attestent de ce dynamisme.

Depuis plus de 10 ans, le PNR associe les acteurs départementaux pour faire vivre les projets du type « **un chemin = une école** ». Avec l'aide de l'outil numérique pour établir des dossiers pédagogiques, ils sont la mémoire du passé de chaque commune, ils en valorisent le biotope.

La documentation qui s'y attache est le complément de chaque dossier aux Archives Départementales de l'Ariège. La longue liste des partenaires aujourd'hui engagés comprend : les Amis du Parc, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, le Conseil Départemental parfois

---

13 Loi N° 2022-217 du 21 février 2022

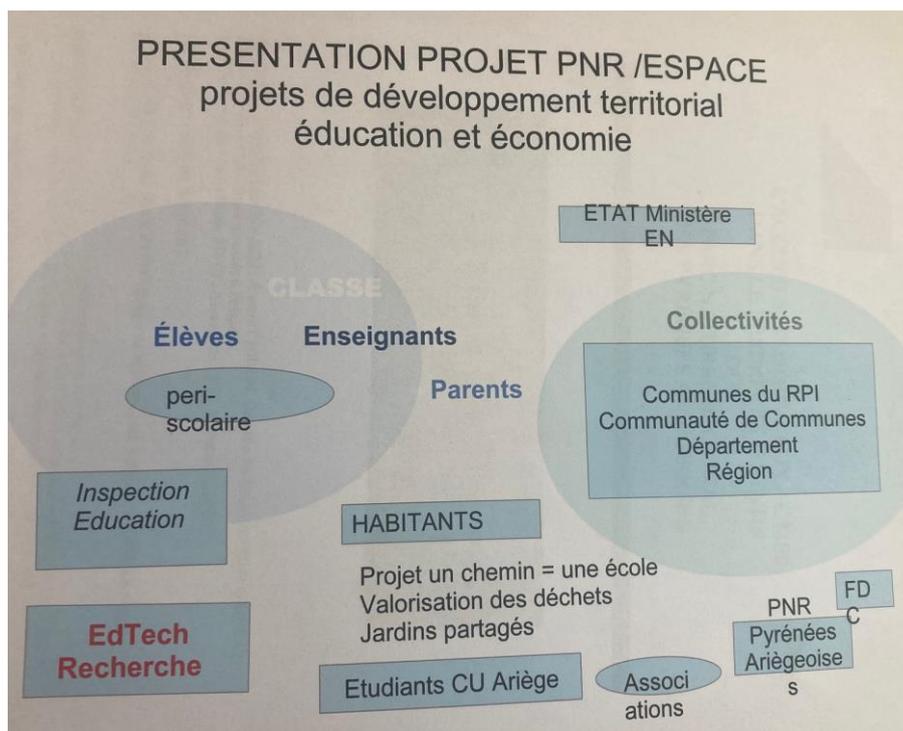
14 décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022

CANOPE et FDC09.

Les espaces de vie sociale se définissent comme des lieux ouverts à tous publics. Ils proposent un accompagnement aux projets individuels et collectifs. En Ariège dans le périmètre élargi du Parc on en trouve :

- à Foix, le Courbet et le Léo,
- à Tarascon, Le Relais et L'Atelier
- prochainement à Saint-Girons

Ci-après la diapositive présentée pendant l'enquête à nos interlocuteurs<sup>15</sup>.



L'un des sujets communaux les plus clivants est celui de la chasse. Une activité de première importance pour les uns, un exercice indispensable de la vie locale, et pour d'autres une activité qui n'a plus sa place dans la vie communale.

Les conditions dans lesquelles se partage la « Nature » est un thème de travail permanent de notre mission, elles ont justifié notre présence à de nombreuses manifestations. Pour illustrer le sujet parmi les cartographies qui animent le débat, nous trouvons le réseau communal des sentiers (*encore!*) et la présentation des terrains ouverts à la chasse, et de ceux où elle ne se pratique pas. Sur de nouvelles normes nationales (projets de loi en cours) le vivre ensemble se complète des dispositions prises dans chaque commune pour « apaiser » le dialogue entre les chasseurs et les promeneurs.

<sup>15</sup> Également support présentation à LUDOVIA AX à plusieurs reprises, notamment avec la commune de Soueix-Rogalle.



### **4.3. Des projets de terrain : tiers-lieux, projet TZCLD**

Les Tiers-lieux se diffusent partout en France et apportent des services qui se veulent des solutions à l'isolement, des nouveaux pôles de réussite individuels pour les créateurs d'entreprises.

Ce sont des lieux d'accueil le long des axes routiers : politiques de Bourgs Centres, ils utilisent aussi les atouts des communes plus isolées au calme apprécié. Il ne fait aucun doute que ce type d'établissement sera largement présent dans tous les territoires dans les années à venir<sup>16</sup>.

Le jeudi du développement local proposé par TCO le 22/9 a donné des retours utiles à notre mission: trois intervenants :

Sylvain Lhuillier, chargé de mission accueil de nouvelles populations PETR sud Lozère  
Germain Jolibert et Mélanie Grieria projet PNR/ESPACE (Ariège)  
Xavier Persiani - directeur du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de Lagrasse (Aude)  
Le thème : nouveaux arrivants, nouveaux habitants ; *l'attractivité au défi de l'inclusion ?*

La synthèse : La question de l'accueil de nouvelles populations se pose avec acuité aujourd'hui pour les territoires. Les crises sanitaires, sociales, écologiques, amènent de plus en plus de personnes à rechercher, qu'il s'agisse d'un projet choisi ou non, un nouveau cadre de vie loin des centres urbains. La généralisation du télétravail offre de surcroît des possibilités nouvelles pour les territoires ruraux et les villes de taille moyenne. Qu'ils soient porteurs de projets, à la recherche d'un environnement différent, d'un lieu où passer leur retraite, de nouveaux résidents frappent à la porte des territoires. Ils s'ajoutent à tous ceux passant souvent à côté des radars, et dont la mobilité de résidence n'est pas toujours totalement choisie : publics en précarité des grandes villes (mais pas seulement), migrants, demandeurs d'asile ou réfugiés de la guerre en Ukraine... Les territoires peuvent aussi être des "territoires-refuges" dans des cadres institués comme les CADA, et/ou grâce à des initiatives citoyennes...

---

16 Cf : plusieurs projets en cours : La Bastide de Sérou, Nescus, Cos, etc.

Quelles que soient les motivations de départ des individus, les territoires doivent faire face à ce défi de l'accueil de nouveaux habitants qui contribuent à développer ou maintenir leur attractivité, à renouveler le tissu social, économique, à conforter des services publics, ... voire à enrayer un déclin démographique. Leur installation pose toutefois des enjeux non négligeables d'inclusion, d'équité, de cohésion et de vivre ensemble auxquels les collectivités et associations doivent répondre. Quelles initiatives prennent les territoires pour observer, mieux accompagner et mieux accueillir ? Sur quels leviers cherchent-ils à agir afin de faire territoire ensemble ?

### **–Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ? C'est un sujet qui divise les acteurs locaux !**

Nous entendons parler des Tiers-lieux depuis plus de 5 ans. Dans ce délai, la définition de cet endroit continue de faire polémique. Nous avons vécu les premiers échanges entre décideurs à l'Université d'été LUDOVIA à Ax-les-Thermes. Pour les uns, tout lieu public où on trouve des services et des motifs du « vivre ensemble » est un Tiers-lieu. Pour d'autres, cela répond à des usages précis : coworking, aide à la personne...

En 2019, l'Agglo de Foix-Varilhes a placé les Tiers-lieux et FAB LAB dans les objectifs de programme sur 15 ans. La CMA a concrétisé le projet de Foix.

En 2021, le Conseil Régional a aidé la création d'un Tiers-lieu Formation à Saint-Girons (GRETA, rue Trinquet).

Nous avons vu en 2022 deux questionnaires diffusés aux 94 maires puis aux habitants de la CC Couserans Pyrénées pour engager un programme intercommunal<sup>17</sup>. 310 réponses ont ciblé des besoins qui seront pris en compte dans l'aide aux nouveaux actifs suivis par l'EPCI<sup>18</sup>.

Nous avons participé à plusieurs réunions avec les responsables de la commune d'Arvieu (Aveyron) qui gère plusieurs établissements de nature Tiers-lieux et qui fait référence au niveau de la Région Occitanie.

La dernière publication qui devrait faire référence en Ariège est à l'œuvre de la Communauté de Communes d'Arize-Lèze. Elle met en valeur le FAB LAB de Lézat et dresse un inventaire des Tiers-Lieux.

<https://www.arizeleze-entreprendre.fr/3d-flip-book/guide-daccompagnement-a-lemergence-et-la-structuration-dun-tiers-lieu-en-ariege/>

Depuis 2 ans, plusieurs appels à projets de l'État et des Régions financent des Tiers-lieux de nature diverses : de la santé dans les EHPAD, du bien-être, de la nature, de service public d'action sociale en général.

À Tarascon sur Ariège, une association a ouvert en 2022 une salle d'exposition et une bibliothèque sous le nom « Tiers-lieu ». <https://apcjresoccitanie.wordpress.com/le-tiers-lieu/>

À Oust, le LAB PLACE voit le jour en 2016 et propose coworking, atelier d'apprentissage, confectionnerie... <https://lab.place/>

Le groupe projet reste attentif à la définition d'origine qui qualifie ainsi tout service au public. Tel est le cas de certains commerces dont les heures d'ouverture défient toute concurrence :

- Des « points presse » où de plus en plus de services sont présents (colis, cartes grises, WIFI...)

---

17 Bureaux d'études : relais d'entreprise, agora, vivrovert.

18 Sujet : la méthode de sélection adoptée pour classer les actifs : voir boîte à outils TOTEn (1 à 5)

- Des points de vente (salons de thés, points chauds) qui disposent d'une salle équipée du WIFI et d'une imprimante à disposition des clients (la Théière à Saint-Girons).

Le dernier né est le Tiers-lieu ORRIS à Saint-Girons, Aux Ateliers de la Liberté qui propose une diversité d'ateliers bien-être, arts et spectacles en partenariat avec Art'CADE, espace coworking, WIFI...

Le PNR renforce son accueil du public. Il a aussi pour mission de suivre les créations liées aux produits locaux, à la nature, aux énergies nouvelles...

### **Le projet Territoire Zero Chômeurs de Longue Durée-TZCLD: des métiers nouveaux pour l'Ariège**

Saint-Girons et son agglomération (Echeil, Caumont, Lorp, Montjoie, Moulis, Saint-Lizier) sont candidats pour devenir TZCLD. Sous réserve de l'accord de l'Etat, le territoire deviendra en 2023 l'un des bénéficiaires de cette expérimentation. Le Comité Local pour l'Emploi auquel le PNR est associé, a validé la procédure, des métiers nouveaux ont été proposés aux chômeurs volontaires.

Au niveau national, l'association TZCLD a validé 134 projets émergents et 39 territoires sont habilités (cible nationale = 50 territoires habilités). Le projet de la ville de Saint-Girons associe les communes voisines ce qui représente plus de 15 000 habitants. C'est un puissant levier économique et social pour les prochaines années (sous réserve de son approbation par l'Etat). Il n'est pas un des nombreux AAP (Appels à Projets) qui fait concurrence aux acteurs locaux établis, il ne peut donc que faire l'unanimité. Sur des métiers nouveaux, s'adresse aux personnes en recherche d'emploi qui ne sont pas actuellement dans le cercle des SIAE Recruteurs et que Pôle Emploi et ACOR ne parviennent pas à satisfaire. C'est un groupe de personnes le plus souvent en difficultés notamment des seniors mais aussi des jeunes "dans la rue" et "sans abri".

Il ne concerne pas seulement les communes de l'agglomération de Saint-Girons mais peut avoir des donneurs d'ordres dans tout le Couserans (notamment les acteurs publics). La situation régionale a été présentée par la mission en décembre 2022 à la réunion UNADEL TCO de Tougets, comme ci-après :

Candidature	Entreprise à But d'Emploi	Communication
Ville Argelès sur Mer	EBE Desig	Dépliant : <a href="https://www.ville-argelessurmer.fr/depliant-de-presentation-argeles-sur-mer-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree">https://www.ville-argelessurmer.fr/depliant-de-presentation-argeles-sur-mer-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree</a>
Ville Perpignan	?	
Agglomération Saint- Girons	EBE : UBAC Union pour Bâtir des Emplois en Couserans	Forum emploi formation 20 octobre 2022 <a href="https://www.youtube.com/watch?v=iGK4int0ECE">https://www.youtube.com/watch?v=iGK4int0ECE</a>
Ville Saint-Gaudens	Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées EBE =NEO CO	Questionnaire en cours <a href="https://www.stgo.fr/?p=21778">https://www.stgo.fr/?p=21778</a>
Ville de Tarbes	Association le Comptoir de services	?

Ville Pau	EBE = ECLOZ	<a href="https://www.paubearnhabitat.fr/actualites/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-pau-bearn-habitat-partenaire-de-la-demarche/">https://www.paubearnhabitat.fr/actualites/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-pau-bearn-habitat-partenaire-de-la-demarche/</a>
Communauté de Communes Mimizan		Recrutement animateur 06 2022
Ville Castillon la Bataille	EBE = Casti'Lab	<a href="https://www.castillonlabataille.fr/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree/">https://www.castillonlabataille.fr/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree/</a>
Ville Agen		<a href="https://www.agen.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/territoire-zero-chomeur-1050.html">https://www.agen.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/territoire-zero-chomeur-1050.html</a>
PETR Midi Midi Quercy		<a href="https://paysmidiquercy.fr/6988-2/">https://paysmidiquercy.fr/6988-2/</a>
Commune de Graulhet	<i>Projet en jachère ?</i>	
Communauté Agglo Grand Albigeois		<a href="https://www.agglo-grandgueret.fr/tzcl-d-ou-en-est">https://www.agglo-grandgueret.fr/tzcl-d-ou-en-est</a>
Ville LODEVE	EBE Lodève	<a href="https://tzcl-d-ll.fr/">https://tzcl-d-ll.fr/</a>
Communauté d'Agglo Hérault Méditerranée	<i>EBE créée ?</i>	<a href="https://www.herault-tribune.com/articles/pezenas-avancee-du-dispositif-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree">https://www.herault-tribune.com/articles/pezenas-avancee-du-dispositif-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree</a>

Sources : [tzcl-d.fr](http://tzcl-d.fr) , sites associatifs, entretiens de la mission PNR PA accueil des nouveaux actifs.

#### **4.4. Une crainte ressort des entretiens : de nouveaux comportements non désirés**

Cette crainte ne s'exprime pas dans les réponses au questionnaire mais revient souvent dans les entretiens avec des exemples. De nouveaux arrivants (isolés ou en groupe) qui ne respectent pas les règles locales et étonnent par leur comportement.

Les élus font le constat qu'il y a des communes quasiment fermées à l'accueil de nouveaux actifs et d'autres communes qui se veulent exemplaires en engageant des actions concrètes :

- révision du PLU pour permettre une installation commerciale, interventions pour libérer des terrains agricoles, utilisation des dons et legs à des fins d'installation.

Plusieurs contentieux en cours entre les élus et des nouveaux habitants ne respectant pas les règles établies (constructions sauvages, prise de possession de chemins ruraux..) nous ont été signalés. Après des dépôts de plaintes ou des signalements administratifs, ces situations persistent parfois. Les pratiques des groupes d'affaires internationaux gestionnaires de villages de vacances mettent sur le marché les habitations mobiles dans un turn-over de remplacement de 15 à 20 ans. Des habitations « bois français » sont installés, les anciens sont vendus à vil prix et peuvent se retrouver dans nos territoires.



#### **4.5. Le conseil à la création des très petites entreprises (TPE)**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 se met en place le guichet unique des formalités des professionnels. Le site **formalites.entreprises.gouv.fr**, opéré par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), remplace les réseaux des CFE, et mutualise une dizaine de sites différents.

Pour certaines personnes, pour certaines activités du domaine de l'économie sociale, une question se pose : créer une entreprise ou constituer une association ? Le tableau ci-après résume quelques aspects du sujet.

Créer une micro entreprise ?
Le régime du micro-entrepreneur répond au code du travail et des codes qui s'y attachent.
Une personne seule (travailleur individuel) qui a une ou plusieurs activités économiques. Plusieurs entrepreneurs peuvent se grouper pour leur activité, pour participer à des Appels à projets (AAP) à des Marchés Publics. Certaines activités sont exclues (financières, régimes des indépendants...).
Statut social : travailleur non salarié (TNS). Régime fiscal : selon chiffre d'affaires (CA).
Comptabilité simplifiée. Exonération cotisations sociales la première année. Selon niveau de CA les années suivantes.

Fonder un Association ?
L'association se fonde à partir des dispositions de la Loi du 1er juillet 1901 qui autorise le regroupement de personnes pour répondre à un objectif d'intérêt public.
Deux personnes au moins qui s'accordent sur un objet social, décident d'une assemblée générale. Les membres de l'association s'accordent sur des statuts, créent un conseil d'administration. L'association peut recevoir des dons, avoir un secteur lucratif, participer à des Appels à projets (AAP) à des Marchés Publics.
Les membres de l'association peuvent être rétribués par leurs actes économiques réalisés en faveur de l'association (ventes ou prestations de services), les membres du CA ne peuvent que recevoir des remboursements de frais.
Comptabilité allégée, dispose d'un numéro SIRET. Le trésorier rend compte de la gestion à l'assemblée générale. Le (la) président(e) assume la responsabilité devant le Préfet, et la responsabilité pénale devant les

autorités judiciaires.

Absence de cotisations sociales pour les membres, nombre de salariés non limité (les membres de l'association ne peuvent être en même temps salariés).

#### **4.6. L'évolution de notre place dans les Pyrénées**

Les élus prennent des vacances, certains au Pays Basque, d'autres en Catalogne, certains font leurs courses régulièrement en Andorre. Nos jeunes fréquentent les campings des bords de mer des deux côtés des Pyrénées. Tous constatent l'écart de fréquentation des axes routiers : sur les autoroutes A 63 et A 9 les norias de camions se comptent en milliers par jour, seulement encore par centaines sur la RN 20 que le Conseil Régional va prendre en gestion.

Les élus les plus pessimistes s'inquiètent de voir ces volumes de touristes se déporter vers nos vallées. D'autres s'en félicitent et demandent seulement que nos organisations soient adaptées. On voit que les groupes internationaux gestionnaires de camping organisent des « centres de vacances » modèle Disneyland où tout est organisé pour que les familles n'en sortent pas pendant leurs séjours. C'est aussi le modèle d'accueil des touristes « par avion » des stations de ski andorranes et espagnoles. Les rapports du Fonds Monétaire International relèvent depuis des années que c'est ainsi que l'Espagne gère son PIB issu du tourisme. Le premier rapport du FMI que l'Andorre vient d'intégrer en octobre 2020, le dit aussi avec quelques conseils (rapport 2022 en annexe).

### **5/ Un dialogue renforcé dans les dernières étapes de l'enquête**

#### **5.1. Des pistes d'actions prometteuses**

Le dossier a été présenté au Bureau du PNR le 19 octobre 2022. Il a été décidé de faire figurer le [diaporama](#) sur le site de la « révision CHARTE » et de poursuivre les travaux.

Le déplacement au Salon de l'Education à Paris organisé par la Ligue de l'Enseignement en novembre 2022 Porte de Versailles (Paris) n'a pu se réaliser mais des contacts utiles ont été maintenus avec des élus et des techniciens du niveau national et départemental à cette occasion.

En janvier 2023 le dialogue des vœux (écrit et oral) permet une série supplémentaire d'échanges utiles à la finalisation des recommandations qui font aussi l'objet d'une fiche de synthèse relatée avec l'analyse AFOM.

#### **5.2. Donner la parole aux jeunes**

Notre principal engagement était de travailler avec des jeunes en lieu et place de la collaboration avec un bureau d'étude de notre périmètre d'action. Nous avons ainsi eu trois jeunes associés et des collaborations épisodiques avec plusieurs autres jeunes.

Un constat : s'il est facile de travailler avec des jeunes, il est plus compliqué de leur donner la parole. Nous « collaborons » avec l'Inspection Académique, la Ligue de l'Enseignement, les villes de Foix, Tarascon, Lézat, Saint-Girons à diverses opérations et manifestations.

Nous constatons que :

- **les jeunes sont très attachés à leur territoire**, demandent à être considérés comme des

citoyens et surtout se déclarent en capacité de développer une réflexion politique pour les territoires. Nous en retirons une ardente recommandation à mieux intégrer un groupe de jeunes à toute opération, tout projet public qui engage l'avenir du territoire. Cela peut notamment se concrétiser par des missions coordonnées avec deux VSC (ou plus!) entre des communes et un ou plusieurs acteurs publics. Les VSC sont déjà sur place dans les écoles primaires, les collèges, certaines mairies. Il reste à modifier à la marge leurs lettres de mission.

- **Les jeunes ont du talent:** ceux qui poursuivent des études universitaires, ceux qui choisissent les filières techniques. Nous avons rencontré Marie-Charlotte FRANCOIS qui a 21 ans a plus d'un million de lecteurs.
- Nous sommes avec Les Services Académiques, le PNR, CANOPE et les élèves des Lycées techniques au forum de Aristide BERGES St-Girons le 31 mars 2023 : thème le développement durable et les jeunes.

#### Quelques idées :

- s'exprimer sur un pôle d'activité (un tiers-lieu) en projet
- établir un dialogue avec des jeunes ariégeois en poste à l'Étranger, donner du relief à un projet ancien du type un chemin = une école
- engager un groupe de parole autour d'un projet communal, de l'EPCI, du PNR, du Département : exemple proposer à des porteurs de projets économiques de se réunir pour enrichir leurs projets en mutualisant leur expérience.
- *Et soyons fous* : une commission jeunesse dans la préparation (puis le suivi) de la nouvelle charte ?



*Un groupe d'étudiants participant au Conseil Communautaire Couserans-Pyrénées*

Ce qu'il restera de ce rapport dans les politiques publiques peut se prévoir avec trois échéances :

- en 2024, une contribution à la mobilisation des élus jusqu'aux délibérations des Conseils Communautaires et des Conseils Municipaux. Chaque débat public suivi de la délibération étant un précieux témoignage à conserver aux Archives Départementales (en général vote à

l'unanimité dans ces sujets<sup>19)</sup>

- à partir de 2025, la contribution au suivi de la Charte en parallèle de celui des PCAET et des SCOT de la Communauté d'Agglomération de Foix-Varilhes et des quatre Communautés de Communes du périmètre nouveau du Syndicat Mixte du Parc Naturel. Avec des outils numériques SIG du type EVA. Ils seront les témoins permanents avec le secours des organisations nationales Fédération des Parcs, INSEE, DGCL. Avec les rapports d'étudiants initiés chaque année par les associations comme ESPACE, ils alimenteront la réflexion publique, et une formule « *des élus de valeur mobilisés pour des gens de valeur* »
- en l'an 2040, un espoir : qu'il en subsiste une trace dans l'état du dossier. D'un part l'état du territoire, résultat de sa politique économique (par commune : nombre d'habitants, d'entreprises, de locaux vacants...), de sa politique jeunesse (nombre d'écoles publiques et privées, d'associations de jeunes, état des sentiers un chemin= une école, participation des étudiants et autres organisations de jeunesse à la vie du Parc. Etat des organisations citoyennes qui structurent à la vie publique en Ariège avec le souhait qu'elles seront plus influencées par la jeunesse qu'en l'an 2023.

---

19 Par exception le vote du PCAET de la CC Couserans-Pyrénées a donné lieu à des votes contre après une motion de soutien des 16 maires de l'ancienne CC Séronais-117.

## PRECONISATIONS

Notre groupe d'étude préconise deux types de recommandations:

### 1 / ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs communaux

\*Une relation renforcée avec la trilogie : maire, élus au PNR (titulaire+suppléant) , élus du Conseil Municipal en charge des entreprises.

\*Prise en compte des particularités selon la taille des structures (conseils municipaux de 7 et 11 élus, CM de 15 élus et plus).

5 EPCI = 5 projets de territoires, cinq plans climats, 5 SCOT,...

5 EPCI = 5 commissions d'élus en charge de l'économie

\*Partage d'information avec chaque commune sur les richesses locales en utilisant les outils numériques et les listes officielles d'entreprises (*le Plan Communal de Sauvegarde contient une telle liste*).

\*Porter attention particulière auprès des élus qui n'ont pas siégé au Comité Syndical depuis plus d'un an.

\*Suivi des « signaux faibles » qui annoncent un affaiblissement de la relation élus-PNR (exemple Démission en série des élus)

\*Mise en valeur de la relation forte entre la vie économique et la vie éducative dans le périmètre SIVE intercommunal en tenant à jour tous les projets du type un chemin= une école.

### 2/ Ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs régionaux et départementaux de la création d'entreprise :

Les dynamiques des autres acteurs au service de chaque nouvelle activité économique en recherche, en cours de création, en phase de reconversion sont perfectibles en associant plus souvent en mode projet.

Les groupes de travail « Charte PNR et économie locale » et commissions ayant notamment en charge :

a) La collecte des informations sur les entreprises et la participation à toutes les manifestations où les élus sont invités.

b) Le renforcement de la communication économique avec les collectivités locales et les acteurs du suivi des entreprises.

c) Une organisation collective de l'aide aux entreprises qui le souhaitent (y compris « stages des porteurs de projets) sur les modèles existant entre les trois Chambres Consulaires.

d) Le suivi exhaustif des réussites et des échecs économiques dans une formule du type « les actifs ont du talent ».

# GLOSSAIRE

ALAE : Accueil de loisir associé à l'école

AN : Assemblée Nationale

CC : Communauté de Communes

CFE : Cotisation foncière des entreprises

CRC Chambre régionale des comptes

CGCT : Code général des collectivités territoriales

CRTE : Contrat de relance et de transition écologique

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

NOTRe : Loi du 7 août 2015 Nouvelle organisation territoriale de la République

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PEDT : Projet Educatif Territorial

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

PNR : Parc Naturel Régional

RPI Regroupement Pédagogique Intercommunal

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale

SIVE Syndicat Intercommunal à Vocation Educative

TCO : Territoires et Citoyens en Occitanie

UNADEL : Union Nationale des Acteurs du Développement Local

VSC : Volontaire du Service Civique, photo ci-après : un VSC en mission Parc



## ANNEXES

Annexe 1 : Rapports clés pour la réalisation de l'enquête

Annexe 2 : Article du Journal l'Indépendant, "*COMPARAISON LÉGISLATIVES 2017-2022*"

Annexe 3 : Lettre d'information du lancement de l'enquête du Président du PNRPA

Annexe 4 : Article de la Dépêche, Rénovation de l'ancienne Gendarmerie de Rimont

Annexe 5 : Article de la Dépêche, Saint-Girons : l'office municipal des sports saint-gironnais rajeunit sa flotte de bus

Annexe 6 : Le questionnaire adressé aux délégués titulaires et suppléants du Comité Syndical

Annexe 7 : Fiche commune La Bastide de Sérou

Annexe 8 FICHE : vision S.I.G. RD117 Saint-Girons Foix

Annexe 9 : Offre de mission – Association ESPACE La Bastide de Sérou Ferme ICART

## **Annexe 1 - Rapports clés pour la réalisation de l'enquête**

- Diagnostic socio-économique, Chambres Consulaires, Octobre 2021
- Mémoire de master Accueil de porteurs de projet, Marianne CHARLES, 2006
- Etude SCAR Occitanie, Offre et demande de logement dans les massifs Occitanie, 2021
- Etude sur les nouveaux arrivants, PETR Sud Lozère, Juin 2022
- Livret de Capitalisation autour d'une expérimentation sur la mise en place d'un "comité territorial des œuvres sociales", Pays Gorges Causse Cévennes, Avril 2015
- Étude sur l'accueil de nouvelles populations actives, PNR Fenouillède-Corbières, 2021.
- Enquête sur les PETR de l'Occitanie
- Rapport de la Chambre des Comptes sur un PNR en Aquitaine. (Dordogne)
- Rapport de la Chambre des Comptes Conseil Départemental de l'Ariège 2021 et Agence Ariège Attractivité 2022
- La coopération transfrontalière des collectivités territoriales IGA juillet 2022
- SMART VILLAGE un modèle français au service des territoires ruraux 2022
- REVUE : tourisme et patrimoine rural en Midi-Pyrénées URCAUE 2005
- Livre : Itinéraire d'un facteur rural Saïc édition l'INÉDITE 1996
- Livre : Friends Marie Charlotte François Livre de Poche 2022

## **Annexe 2 - Article du Journal l'Indépendant, "COMPARAISON LÉGISLATIVES 2017-2022"**

David GIBAND (professeur en urbanisme Perpignan), Nicolas LEBOURG (historien spécialiste de l'Extrême droite Chercheur au Centre d'études politiques de l'Europe latine (CEPEL). *Journal d'Indépendant*, publié le 26 juin 2022.

### **A gauche le vote des villes et le vote des champs**

La gauche progresse dans certains secteurs avec une poussée de son aile radicale. Les fortes poussées de la NUPES sont constatées dans les secteurs où il y a anciennement des mouvements de néo ruraux. Un retour à la terre, la recherche du bien-être. Ce sont des lieux où on retrouve également beaucoup d'antivax. Ce sont des secteurs qui ont été en forte dépopulation puis progressivement repeuplés par des vagues de néo ruraux. Ils continuent aujourd'hui, à bas bruit depuis les années 70-80, à s'installer dans ces zones en reprenant des activités agricoles et artisanales, et en construisant un écosystème alternatif, pas forcément visible, mais qui se voit dans les urnes. Le lien avec les gilets jaunes existe pour certains.

### **Les raisons de l'échec des candidats Ensemble.**

Il y a un problème de positionnement de l'Etat que beaucoup considèrent comme pas suffisamment présent. Ce sont aussi des territoires qui attirent essentiellement les pauvres et les précaires avec, du coup, des tensions sociales énormes. Les départements qui financent le RSA sont mis à rude épreuve. Les écoles connaissent de graves difficultés avec une paupérisation du public scolaire. Il y a toujours plus d'évitement de la carte scolaire vers le privé, avec des sociétés qui se fracturent. On est aussi devant un démantèlement des services publics dans les zones périurbaines. Sur tout cela le discours macronisme de la « startup nation » dans un tissu où tout manque, cela ne colle pas. Il y a cinq ans, il y avait un effet de nouveauté, qui s'est poursuivi dans une volonté de dédagisme. Depuis, il y a eu les Gilets jaunes, avec beaucoup de sympathie, et la mobilisation antivax très importante. Dans le même temps, tous les indicateurs économiques ont continué à se dégrader.

### **Le vote extrême droite**

Le score lepéniste est très lié à l'aménagement du territoire. On peut l'associer aux évolutions foncières. Le foncier augmente fortement et se raréfie. Cela pénalise tout un tas de population, plutôt les classes moyennes inférieures, ouvriers, employés, qui pour se loger, se replient à l'intérieur des terres. Ils vivent difficilement la situation nationale compliquée et la situation locale encore plus difficile. Ce sont des populations qui aujourd'hui ont du mal à joindre les deux bouts notamment à cause du foncier. Il y a une amertume à ne plus pouvoir se loger dans le village où on a grandi. C'est la double peine, c'est loin et cela coûte cher, car le prix du pétrole explose. Le vote RN va prospérer et s'enraciner si les conditions économiques perdurent. On remarque aussi que ces populations se sont aussi fortement abstenues. Un vote de contestation devient de plus en plus un vote d'adhésion. Le contexte de pauvreté joue ici beaucoup avec cette part de représentation très forte de l'assistanat stigmatisant certaines catégories de la population. L'idée qu'on est un brave travailleur pris entre les « profiteurs d'en haut » (les élites, les riches) et les « profiteurs d'en bas » et le discours sur l'assistanat des immigrés, peuvent plus aisément résonner.

### **Annexe 3 - Lettre d'information du lancement de l'enquête du Président du PNRPA**

Montels, le

**Objet : Réalisation d'une étude concernant l'accueil des nouvelles populations actives  
Mission de l'association ESPACE**

**Affaire suivie par : David Pasin ([d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr))**

**Nos réf : 2022-47-KC/DP/AM**

«Titre»,

Dans le cadre de la révision de la Charte du PNR pour la prochaine période 2025-2040, l'ambition « Le capital humain, clé de voûte du territoire » a été posée par le Comité syndical du PNR réuni le 16 février dernier.

Afin d'éclairer nos futurs échanges et décisions, le Bureau syndical a décidé de missionner l'association ESPACE pour réaliser une étude concernant l'accueil des nouvelles populations actives. L'objectif de ce travail est de mieux connaître les approches et les attentes des élus et des autres acteurs locaux face à cet enjeu. Il s'agit d'étudier comment le territoire et ses divers acteurs se saisissent du sujet, quelles opportunités et difficultés il soulève et quels sont les moyens à mettre en œuvre pour réussir l'intégration de ces nouveaux publics au bénéfice du territoire et de tous ses habitants.

Cette démarche d'écoute et de dialogue auprès des élus et des partenaires économiques et associatifs s'appuiera et valorisera les démarches existantes ou en cours, et sera réalisée au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2022. Les résultats de ce travail seront livrés en septembre 2022 et nous seront présentés. Ils seront également accessibles librement sur notre site internet.

Je souhaitais vous faire part de ces informations en priorité.

Vous pouvez prendre contact avec David Pasin ([d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)) ou Mélanie Giera ([melanie@espacecouserans.fr](mailto:melanie@espacecouserans.fr)) pour participer et échanger avec eux autour de cette démarche de concertation.

Je vous prie d'agréer, «Titre», mes meilleurs sentiments.

**Le Président**

**Kamel CHIBLI**

#### **Annexe 4 - Article de la Dépêche, Rénovation de l'ancienne Gendarmerie de Rimont**

*La présidente du conseil départemental Christine Téqui est allée visiter les travaux des futurs logements. DDM*

Quand un bâtiment inoccupé renaît de ses cendres. Les locaux de l'ancienne gendarmerie de Rimont, commune située à une dizaine de minutes de Saint-Girons, sont en pleine réfection. La société Kyaneos a acquis la bâtisse pour la transformer en logements à loyers attractifs. L'acte de vente avait été signé de la main de Christine Téqui, la présidente du conseil départemental, le 25 mars 2022, pour un montant de 198 000 euros. La patronne socialiste du Département est allée assurer une visite de chantier mercredi 6 juin. "Nous travaillons à améliorer l'offre de logement pour attirer de nouveaux habitants sur nos territoires. Nous tenons également à valoriser ce bien en privilégiant une rénovation « éco responsable », avait déclaré Mme Téqui lors de la signature de l'acte.

Les travaux conduits par la société gérée par Adrien Bertaud se font en plusieurs parties de six appartements existants : la réfection des six appartements existants au niveau isolation, remplacements des menuiseries...), le rafraîchissement des peintures, cuisines et sols, des espaces verts et, pour les parties annexes, la création d'un espace de coworking.

Lorsque les travaux seront terminés, l'entreprise Kyaneos confiera la gestion des logements à Ariège Pyrénées immobiliers, avec des loyers estimés à 500 euros charges comprises pour un T3 (72 m<sup>2</sup>) avec garage, 540 euros pour un T4 (82 m<sup>2</sup>) avec garage et 570 euros pour un grand T4 (95 m<sup>2</sup>) avec garage.

*Publié le 11/06/2022, La Dépêche du midi*

## **Annexe 5 - Article de la Dépêche, Saint-Girons : l'office municipal des sports saint-gironnais rajeunit sa flotte de bus**

*Un minibus neuf pour l'Omsep, siglé du logo de ses financeurs. Photo DDM.*

Relancé en début d'année avec une nouvelle équipe désormais présidée par Vivien Lacone, l'office municipal des sports et d'éducation physique (Omsep) accumule les bonnes nouvelles. Le marathon des Oussaillès s'organise activement le 28 août prochain. Il pourra s'appuyer aussi sur le minibus flambant neuf acquis auprès du concessionnaire Renault Saint-Girons. La réception officielle du véhicule s'est déroulée en présence notamment de Kamel Chibli, vice-président de la région Occitanie notamment en charge des sports et de Jean-Noël Vigneau, qui enfilait sa double casquette de maire et président de la communauté de communes Couserans-Pyrénées.

Les deux partenaires financiers pour l'acquisition de ce nouveau véhicule n'ont pas manqué de souligner l'impact certain de l'Omsep, "véritable exception en Ariège probablement en Région, en matière de fédération et d'organisation des nombreuses associations sportives locales". Un coup de pouce bienvenu alors que les coûts du carburant augmentent et que les associations du secteur débordent largement du seul cadre départemental dans une région "XXL" comme l'est l'Occitanie.

Le président de l'Omsep a tenu à rappeler combien cette flotte de deux minibus de neuf places est nécessaire "à l'ensemble des clubs adhérents de l'Omsep, une quarantaine, pour leur compétition en priorité et en particulier leur déplacement sur toute la France, remerciant le concessionnaire pour l'effort consenti pour cette acquisition".

Alors, même si l'organisation du planning de location du véhicule n'est pas chose aisée, compte tenu des demandes, le président a tenu à saluer un "réel service à l'attention de tous les jeunes qui en bénéficient". Et tous de s'enorgueillir avec le maire "d'avoir une dynamique associative sportive comme culturelle très importante".

*La Dépêche, Publié le 29/07/2022*

## ANNEXE 6 : Questionnaire sur l'accueil de nouveaux actifs sur le périmètre du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

### Préambule

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises pour la prochaine période 2025-2040, l'ambition « Le capital humain, clé de voûte du territoire » a été posée par le Comité syndical du PNR réuni le 16 février dernier.

Afin d'éclairer ses futurs échanges et décisions, le Bureau Syndical a décidé de missionner l'association ESPACE pour réaliser une étude concernant l'accueil des nouvelles populations actives au sein du périmètre d'action.

L'objectif de ce questionnaire est de mieux connaître vos attentes en tant qu'élus et forces vives du territoire face à cet enjeu.

Ces questions s'appuient sur les travaux déjà réalisés pour la révision de la Charte, notamment sur le rapport des trois Chambres Consulaires et lors des trois Comités de Pilotage qui se sont déroulés sur les communes de Rimont, Ganac ainsi qu'en distanciel. Elles ont été validées par un groupe composé d'acteurs locaux et d'un groupe de jeunes du pays.

Les réponses données sont anonymes et seront utilisées seulement dans le cadre de notre étude.

Ce questionnaire peut être complété en une dizaine de minutes, merci pour votre participation à cette action.

Thèmes	Sous-thèmes	Questions
Profil	Présentation de l'enquêté	<p>Êtes vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une femme</li><li>- un homme</li></ul> <p>Quel âge avez-vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 18-30</li><li>- 30-40</li><li>- 40-50</li><li>- 50-60</li><li>- 60-65</li><li>- 65 ou plus</li></ul> <p>Vous répondez en tant que ? (choix multiples)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Élu(e) délégué(e) du PNR-PA</li><li>- Elu(e) départemental ou communautaire</li><li>- Elu(e) communal</li><li>- Responsable associatif</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre</li> </ul> <p>Exercez-vous une autre activité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul> <p>Si oui, quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculteur exploitant</li> <li>- Cadre</li> <li>- Profession libérale</li> <li>- Artisan, commerçant, chef d'entreprise</li> <li>- Ouvrier</li> <li>- Employé</li> <li>- Retraité</li> <li>- Profession intermédiaire</li> <li>- Autre</li> </ul> <p>Votre commune se compose de combien d'habitants actuellement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 100 habitants</li> <li>- Moins de 500 habitants</li> <li>- Moins de 1000 habitants</li> <li>- Plus de 1000 habitants</li> </ul> <p>Votre commune est-elle située sur un axe routier fréquenté ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul>
<p>Votre vision sur l'accueil de nouvelles population actives sur le territoire</p>	<p>Les questions suivantes sont orientées sur votre avis concernant l'état actuel du territoire en matière d'attractivité. Selon vous, quels atouts possèdent l'Ariège pour accueillir de nouveaux actifs au sein du département ? Quelles priorités devraient être prises en compte par l'ensemble des acteurs œuvrant à améliorer l'attractivité du territoire ?</p>	
		<p>Comment estimez-vous l'attractivité du territoire ? (sur une note de 0 à 5) 0 = Mauvaise 5 = Bonne</p> <p>Selon vous, quels sont les 3 principaux atouts du territoire en matière d'attractivité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre de vie et l'environnement</li> <li>- L'attractivité résidentielle</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La situation géographique</li> <li>- Dynamisme du tissu économique local</li> <li>- Présence d'une forte identité territoriale (plusieurs marques territoriales Ariège, Pyrénées)</li> <li>- L'offre touristique et de loisirs</li> <li>- Autre</li> </ul> <p>Selon vous, quelles sont les 3 principales faiblesses du territoire en matière d'attractivité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès à l'emploi</li> <li>- L'offre du panier de "vie courante"</li> <li>- Enclavement de certaines communes</li> <li>- Transports et mobilités</li> <li>- L'offre de logement</li> <li>- L'accès aux soins</li> <li>- Autre</li> </ul> <p>Quels facteurs vous semblent prioritaires pour favoriser l'accueil de nouveaux actifs sur le territoire ? (choix de 3 réponses)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité à l'offre du panier de "vie courante"</li> <li>- Cadre de vie / Qualité de vie</li> <li>- Accès au logement / Acquisition de biens ou de fonciers</li> <li>- Emploi / Possibilité de monter un projet économique ou culturel</li> <li>- Accès à la formation</li> <li>- Convivialité et identité du territoire</li> <li>- Patrimoine culturel, naturel et touristique</li> <li>- Mobilités / Facilité de transports</li> <li>- Autre :</li> </ul> <p>Pensez-vous que le territoire favorise suffisamment l'implantation de nouvelles populations actives ? (sur une note de 0 à 5) 0 = pas du tout 5 = totalement</p> <p>Pouvez-vous nous citer des démarches entreprises par le territoire pour favoriser l'accueil des jeunes actifs ?</p> <p>D'après vous, quels types de profil de nouveaux actifs le territoire devrait-il attirer en priorité ?</p>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculteur exploitant</li> <li>- Cadre</li> <li>- Profession libérale</li> <li>- Artisan, commerçant, chef d'entreprise</li> <li>- Ouvrier</li> <li>- Employé</li> <li>- Retraité</li> <li>- Profession intermédiaire</li> <li>- Autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Célibataire</li> <li>- En couple sans enfant(s)</li> <li>- En couple (avec enfant(s))</li> </ul>
		<p>Estimez-vous que votre commune est impliquée dans l'accueil de nouveaux actifs ? (sur une note de 0 à 5) 0 = pas du tout 5 = totalement</p> <p>Avez-vous déjà accompagné de nouveaux actifs à s'installer sur le territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul> <p>Si oui, pouvez-vous nous préciser de quelle manière ?</p> <p>Pouvez-vous nous donner une fourchette du nombre de nouveaux actifs (arrivés de l'extérieur ou nouveaux actifs du territoire) arrivant dans votre commune depuis 3 ans ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre 0 et 3</li> <li>- Entre 3 et 5</li> <li>- Entre 5 et 10</li> <li>- Entre 10 et 20</li> <li>- Plus de 20</li> </ul>	
<p>Les enjeux de l'accueil de nouveaux actifs pour le territoire</p>	<p>Toujours dans une démarche de co-construction, votre vision sur les différents enjeux autour de l'accueil de nouvelles populations sur le territoire nous est précieuse.</p> <p>Nous vous invitons à vous exprimer à travers l'ensemble des questions suivantes.</p>		
	<p>Pourquoi favoriser l'accueil sur le territoire ?</p>	<p>Selon vous, quels sont les motifs justifiant l'accueil de nouvelles populations actives sur le territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le déclin démographique</li> <li>- Améliorer et maintenir l'activité économique (création d'emplois, ouvertures de commerces de proximités</li> <li>- Sauvegarder les différents services publics (santé, éducation,</li> </ul>	

		<p>transports ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire entrer de nouveaux métiers et de nouvelles compétences (entrepreneurs, artisans, etc ...)</li> <li>- Maintien du lien social et redynamisation du territoire</li> <li>- Améliorer la qualité de vie au sein du territoire</li> <li>- Autre</li> </ul> <p>Pour vous, quels peuvent être les freins à l'installation de nouveaux actifs ? <b>Question fermée</b></p> <p><i>Quelles semblent être les difficultés principales rencontrées pour l'accueil de nouvelles populations actives ? (déficit dans l'accompagnement aux porteurs de projet, difficultés à coordonner et associer différents acteurs, ...)</i></p>
<p>Inventons 2040 ensemble !</p>	<p>Comment favoriser ensemble l'accueil de nouvelles populations actives ? Quel pourrait être selon vous le rôle de chaque acteur du territoire dans la mise en place et l'animation d'une politique d'accueil coordonné et bénéfique pour l'Ariège ?</p> <p>Les questions suivantes vous invitent à partager vos avis, expériences et conseils, essentiels pour l'avenir du territoire.</p>	
	<p>Comment favoriser l'accueil sur le territoire ?</p>	<p>Selon vous, est-ce important de développer la politique d'accueil sur le territoire pour les années à venir ? <b>fourchette ?</b></p> <p>Pensez-vous qu'il faille engager davantage d'actions pour promouvoir les atouts du territoire et développer son attractivité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul> <p>D'après vous, quelles sont les 3 actions prioritaires à mettre en place pour mieux accueillir durablement de nouveaux actifs sur le territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de l'aménagement du territoire, des équipements et services</li> <li>- Communication pour valoriser le territoire</li> <li>- Améliorer l'habitat / Réhabilitation</li> <li>- Améliorer les mobilités et les transports</li> <li>- Mieux coordonner les politiques économiques et favoriser les nouveaux métiers</li> <li>- Renforcer l'identité territoriale</li> <li>- Améliorer l'accueil et l'assistance à chaque porteur de projet</li> <li>- Mobilisation de la population pour les impliquer (mémoire de M.Charles)</li> <li>- Autre</li> </ul>

		<p>Selon vous, quels sont les acteurs essentiels à l'accueil de nouveaux actifs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes</li> <li>- Communautés de communes</li> <li>- PNR - PA</li> <li>- Conseil Départemental et Agence Ariège Attractivité</li> <li>- Conseil Régional et Agence de développement économique de l'Occitanie</li> <li>- Associations</li> <li>- Les populations locales</li> <li>- Autre</li> </ul> <p><i>Ajouter une question fermée.</i></p>
Conclusion		<p><i>Cette section est dédiée à toutes remarques ou préconisations que vous pourriez proposer concernant la politique d'accueil des nouvelles populations actives sur le territoire (leviers, points de vigilance, gouvernance)</i></p> <p><i>Ajout question ouverte pour remarques</i></p>
Fin du questionnaire		<p>Nous vous remercions d'avoir participé au questionnaire. Les résultats seront anonymes.</p> <p><i>Modalités de restitutions, contact et suivi</i></p>

Pour la version papier: <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2018/10/Annexe-1-le-questionnaire.pdf>

## 5. Principat d'Andorra: Declaració final del personal tècnic en la missió de l'Article IV de 2022

En una declaració final es descriuen les conclusions preliminars del personal tècnic de l'FMI al final d'una visita oficial (o "missió"), en la majoria dels casos a un país membre. Les missions es duen a terme com a part de les consultes periòdiques (normalment, anuals) dins del marc de l'Article IV del Conveni Constitutiu de l'FMI, en el context d'una sol·licitud de recursos de l'FMI (és a dir, un préstec), com a part de les converses sobre els programes supervisats pel personal de l'FMI o com a part d'altres estudis de la situació econòmica també elaborats pel personal de l'FMI. Les autoritats han donat el seu consentiment a la publicació d'aquesta declaració. Les opinions que s'hi expressen són les del personal tècnic de l'FMI i no representen necessàriament les del Directori Executiu de l'FMI. A partir de les conclusions preliminars d'aquesta missió, el personal tècnic elaborarà un informe que, un cop aprovat per la Gerència, es sotmetrà al debat i a la decisió del Directori Executiu de l'FMI.

### Andorra La Vella:

#### Perspectives econòmiques

**L'economia andorrana s'està recuperant significativament de la profunda recessió originada per la pandèmia.** Un creixement positiu superior a l'esperat durant la segona meitat de 2021 va suposar un creixement real d'un 8,9% del PIB tot i l'aparició de la variant Òmicron. Les condicions del mercat laboral van millorar, amb una de les taxes d'atur més baixes d'Europa. La inflació general es va accelerar en el contexte d'uns elevats preus de l'energia, però la pressió inflacionària s'ha pogut contenir més que als països veïns gràcies als contractes a llarg termini amb proveïdors d'energia estrangers. Si bé les mesures d'ajuda davant la COVID es van anar retirant paulatinament, el conjunt de polítiques fiscal i monetària va continuar donant suport durant 2021.

**Es preveu que l'impuls al creixement es mantindrà ferm durant el 2022 però predominaran els riscos de tendència a la baixa.** Amb una projecció de creixement del 4,5%, l'activitat hauria de recuperar els nivells anteriors a la crisi durant la segona meitat de 2022. Els riscos davant les perspectives econòmiques són considerables, relacionats amb la repercussió econòmica que té a Europa la guerra a Ucraïna i el marcat augment del preu dels productes bàsics, l'evolució de la pandèmia, una recuperació més dèbil en els països veïns i l'enduriment de les condicions financeres. Un important coixí fiscal, un ampli superàvit del compte corrent, l'acumulació recent de reserves internacionals, bancs ben capitalitzats i amb liquiditat, ajudaran en aquest entorn ple d'incerteses. No obstant, la temporada d'hivern 2020-21 que es va perdre i la marcada contracció en inversions durant la pandèmia van suposar una pèrdua permanent d'ingressos estimada de prop del 3%. Es preveu que el creixement real del PIB convergirà al seu potencial del 1,5% a mig termini. De la mateixa manera que als països veïns, l'elevada inflació probablement es mantindrà durant 2022 i principis de 2023 arran dels elevats preus de l'energia, però a partir de llavors hauria de remetre.

#### Equilibrar la prudència fiscal i una despesa que fomenti el creixement

**Atesa la forta recuperació econòmica, les mesures de suport es van anar retirant durant 2021 i el focus ha tornat a recaure, encertadament, en reconstituir l'espai fiscal per altres polítiques públiques.** Les projeccions pressupostàries de 2022 impliquen un dèficit del 0,3% del PIB. Tanmateix, si les condicions empitjoren, s'haurien de reintroduir les mesures d'ajut fiscal de manera flexible i adreçar-les a ajudar els sectors més necessitats i a prevenir un efecte perjudicial durador. Gràcies a la disciplina fiscal i a una estratègia activa de gestió del deute, està previst que la ràtio d'endeutament

disminueixi ràpidament fins als nivells prepandèmics després de 2022, assolint l'objectiu de la regla fiscal d'un 40% del PIB l'any 2024. No obstant això, cal trobar l'equilibri adequat entre una ràpida consolidació per complir amb els objectius de la regla fiscal i una despesa que fomenti el creixement. Amb una àmplia evidència de bretxes d'inversió en tots els sectors, es podria aprofitar la capacitat fiscal disponible per mantenir una major inversió pública. Una estratègia d'inversió ben dissenyada serviria per incrementar el creixement potencial i reduir els desequilibris externs, sense comprometre la prudència del marc fiscal.

**Reformar el sistema de pensions és prioritari per garantir la sostenibilitat i reduir els futures obligacions del sector públic.** Amb una població cada cop més envellida i un sistema de pensions caracteritzat per baixes contribucions, el sistema andorrà de seguretat social començarà a acumular dèficit a partir de 2024 i esgotarà el seu fons de reserva al 2039. El Consell General d'Andorra ha designat una comissió especial perquè elabori un pla de reforma abans que finalitzi 2022. La magnitud de la reforma necessària requereix que s'actui aviat i tenint en compte totes les possibles opcions (incloent possibles augments en les contribucions i les taxes de conversió i canvis en l'edat de jubilació) i garantint alhora l'equitat social.

**Les autoritats han adoptat mesures per acumular reserves internacionals a mode de precaució.** L'assignació al 2021 dels drets especials de gir (DEG) de l'FMI va incrementar les reserves internacionals en 96 milions d'euros fins arribar aproximadament al 5% del PIB. A més, les autoritats van assignar 100 milions d'euros del deute emès al 2021 (equivalents a un 3,6% del PIB) a reserves internacionals.

### **Polítiques financeres per garantir la resiliència**

**Les mesures recents son una bona base sobre la que seguir enfortint sector bancari ja que els bancs andorrans encara tenen riscos considerables per endavant tot i haver superat la pandèmia amb un balanç prou sòlid.** Els bancs, amb uns actius que equivalen a un 600% del PIB i amb actius sota gestió fora de balanç de gran magnitud, tenen una importància sistèmica dins l'economia andorrana. Van sortir de la crisi reforçats, ben capitalitzats, amb molta liquiditat i amb una reducció en la ràtio de morositat. Tot i així, com en molts altres països petits amb un sector bancari gran, els riscos poden ser considerables. El model de banca privada i l'estratègia d'internacionalització han desembocat en una ràtio d'eficiència més elevada i en una dependència excessiva del finançament exterior, especialment dels dipòsits de no residents, que poden arribar a ser menys estables. Grans exposicions i els préstecs a parts vinculades generen encara més riscos. L'Autoritat Financera Andorrana (AFA) va adoptar mesures per animar els bancs a reduir la seva exposició a parts vinculades a menys d'un 15% del capital i va transposar la normativa de la UE que limita les grans exposicions a menys d'un 25% del capital de l'entitat bancària. És essencial garantir la seva implementació per mitigar els riscos.

**Un seguiment estret i una supervisió més ferma del sector bancari és necessari per garantir-ne la resiliència continuada.** Amb la retirada progressiva de les mesures d'ajuda, detectar qualsevol deteriorament en la qualitat dels actius abans de temps és clau. També és important continuar reforçant la supervisió de la liquiditat, sobretot tenint en compte l'important risc associat a la dependència excessiva dels dipòsits de no residents. Reforçar el paper supervisor de l'AFA, dotant-la de més finançament i personal, ajudaria a avançar en aquesta direcció. Amb la consolidació en curs del sistema bancari, l'AFA hauria d'estar atenta davant els efectes negatius derivats d'una reducció en la competència.

### **Reformes estructurals i inversions per impulsar el creixement a mig termini**

**Incrementar el creixement potencial d'Andorra demana una estratègia de múltiples vessants, centrada en diversificar l'economia, fomentar les inversions i generar capital humà.** L'economia es troba davant de múltiples reptes estructurals, en particular una difícil accessibilitat geogràfica, un parc limitat d'habitatges assequibles i un mercat intern reduït. La recessió provocada per la pandèmia va fer palesa la vulnerabilitat de l'economia andorrana davant els sotracs externs i l'elevada estacionalitat que resulta de l'elevada dependència d'uns pocs sectors econòmics i dels països veïns. Les pèrdues econòmiques patides durant la pandèmia són considerables. Les polítiques per diversificar l'economia inclouen moltes vessants i haurien de procurar una major inversió productiva. Reduir els tràmits burocràtics i les rigideses administratives que dificulten la iniciativa privada, afavorir l'accés a crèdits i a fons alternatives de finançament, i facilitar els requisits d'immigració ajudaria a diversificar i a impulsar el creixement a mig termini. El programa de digitalització en curs és un progrés benvingut en aquesta direcció. Dissenyar les mesures adequades per evitar les friccions i els colls d'ampolla, sobretot en el mercat de l'habitatge, ajudaria a atraure els treballadors altament qualificats que tan necessaris són, mentre que la formació milloraria el capital humà. Les actuals negociacions sobre un Acord d'Associació amb la UE tenen el potencial de desbloquejar beneficis considerables per a l'economia andorrana. Aquestes reformes facilitarien les inversions en sectors d'alt valor afegit. La vulnerabilitat d'Andorra davant els fenòmens naturals requereix continuar generant més resiliència enfront del canvi climàtic, incloent-hi una mobilitat i energia més ecològiques i una reducció en la dependència de l'energia importada.

### **Mantenir l'impuls en la reforma de la governança per fomentar la confiança dels inversors**

**Reforçar encara més la governança econòmica és essencial per a la presència d'Andorra en els mercats financers internacionals.** Des que Andorra es va incorporar a l'FMI l'octubre de 2020, les autoritats andorranes han fet grans avenços, han cobert la falta de dades i han perfeccionat el marc de lluita contra el blanqueig de diners i el finançament del terrorisme mitjançant un seguiment millorat i més regular dels fluxos transfronterers. Els avenços considerables que s'han aconseguit fins ara haurien de continuar. Els esforços per millorar la qualitat i l'abast de les dades estadístiques i per aconseguir que el marc anticorrupció a Andorra s'equipari amb els estàndards internacionals, haurien de seguir. Això implica ratificar la Convenció de les Nacions Unides contra la Corrupció, traçar una estratègia anticorrupció, avançar en la reforma del marc de contractació pública i, publicar informació sobre el beneficiari efectiu. Andorra també s'hauria de continuar esforçant en cobrir la falta de dades, incloent l'adopció del Sistema General de Divulgació de Dades Reforçat (e-GDDS), millorant la informació de la Balança de Pagaments que s'acaba de crear, i treballant en produir altres dades de l'economia real i dels sectors financer i exterior que són necessàries per a un seguiment efectiu de l'economia.

La missió vol donar les gràcies a les autoritats i a la resta de contraparts per haver participat en un diàleg constructiu sobre polítiques públiques, per haver establert una col·laboració fructífera i transparent, i per la seva hospitalitat durant la primera visita oficial de l'FMI a Andorra.

**Département de la communication du FMI RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

**ATTACHÉ DE PRESSE: Wafa AMR**

**TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100C OURRIEL: MEDIA@IMF.ORG**

## Annexe 8 FICHE : vision S.I.G.<sup>20</sup> RD117 Saint-Girons Foix

Version 1 au 2 février 2022

La présente fiche est établie par le groupe projet ETUDE PNR ESPACE. Elle a pour objet de présenter au CA ESPACE de février 2022 une liste des divers points de services aux « publics » notamment aux nouveaux porteurs de projets économiques locaux et venus de l'extérieur au département. Les mairies y sont comprises par principe (*une par commune sauf La Bastide qui en compte deux*). Au sens des tiers-lieux villageois (*définition Antoine BURRET à LUDOVIA Ax, et modèle Arviou 12*) les points d'accueil « privés » et associatifs ouverts le dimanche y figurer en étant soulignés. Avec la liste de l'axe RN20 Verniolles-Ax elle participe au recensement des acteurs de l'étude PNR/ESPACE sur l'accueil des nouvelles populations actives et va permettre de fixer le périmètre de nos travaux.

SITE	Nature et gestionnaire
Saint-Girons	Maison de la Solidarité (CD09) Tiers lieu Rue Trinquet : GRETA CFPPA Maison France Service Etat et CCCP L'oie Gourmande (Association) <u>Business site La Théière (Association ?)</u>
Saint-Lizier	Cap Couserans AD'OC, CD09, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Ariège Initiative, ACOR, M Familles Rurales, ESPACE, Ariège Initiative, ADIE, D2P F, Résidence Hector Ossun (CCAS?)
Montjoie	Rond-point PK1 : Voie Verte, Forêt écocitoyenne : CD09 REZO POUCE CCCP/ESPACE, Ancienne station service : mairie Montjoie Chat Perché : entreprise association bien être et nature camping (1Km)
Lescure	Médiathèque : CCCP foyer (mairie)
Rimont	Ancienne gendarmerie (projet CD09) Ancienne Gare (projet mairie) bibliothèque mairie <u>Bar épicerie Didier BRIOLE</u> Délaissé Ecole de Musique: CD09
Castelnau Durban	Foyer Rural (association) Médiathèque : CCCP
Durban sur Arize	Délaissé Ségallas : CD09 mairie Bibliothèque mairie
Allières	<u>La ferme aux reptiles: privé</u>

La Bastide de sérou	Atelier de Transformation Animale VIC mairie et CUMA Centre de Côtes : gendarmerie, foyer APAJH, Maison de Santé CCCP, Mairie SUZAN, Office Tourisme, Ariège BIO Garonne, ASOS, ESPACE, Salle du Jas, salle Folklore. Projet Tiers-lieu (commune, CCCP, Agence des Pyrénées) Centre Jean Nayrou : Cuisine Centrale CCCP, Salles communales 117 AJ associatifs, maison des jeunes associatif, projet culturel mairie CCCP CD09 AD 'OCC Zone Artisanale ENSALES : projet tiers lieu artisanal Club Hippique : mairie, associatif <u>restaurant privé camping</u> <u>Résidence Gustave PEDOYAT</u> Centre d'accueil pour sans abris (APAJH)
Nescus	Projets Château ville de Paris, commune de Nescus
Montels	PNR projet Centre d'Interprétation
Cadarcet	Projet Bibliothèque Marie VERGE ( ?)
Baulou	<u>Epicerie d'Ici</u> / projet Atelier Transformation Végétale
Saint Martin de Caralp	Foyer rural
Cos	Maison de la biodiversité tiers-lieu Nature
FOIX	Centre Administratif centres d'affaires Sièges associatifs, etc...

### EXEMPLE FICHE RENCONTRES GROUPE PROJET PNR

Présentation du projet « accueil des nouveaux actifs » à La Bastide de Sérou  
En 2022, le SMPNR a mobilisé l'association ESPACE pour réaliser une étude sur l'accueil des nouvelles populations et en particulier des nouveaux actifs, une question principale :

#### ***Quels sont les attentes des élus sur ce sujet ?***

La présente fiche résume plusieurs entretiens avec M Christophe PILLON Maire et les élus au Conseil Syndical du Syndicat Mixte du PNR<sup>21</sup> dans le cadre du groupe projet PNR/ESPACE : sur le marché, salle Jean Nayrou , à Côtes et en mairie.

#### **Préambule : un lien fort entre la mairie de La Bastide et l'association ESPACE**

L'association ESPACE a son siège à La Bastide et agit sous convention avec la CCCP depuis 1998. Elle a pour partenaires les mairies, les Chambres Consulaire, AD'OCC, Ariège Attractivité et tous acteurs d'accompagnement des porteurs de projets économiques ou participant à leur formation. L'association participe à la révision de la Charte du PNR 2025/2040. Elle a apporté sa contribution aux trois comités de pilotage et notamment à celui de Ganac où le rapport des trois Chambres Consulaire a été approuvé.

A ce jour nous avons deux groupes de travail à ESPACE :

- GROUPE COTES / à La Bastide de Sérou un projet Tiers-Lieu et un projet ATVC (en lien avec le projet photovoltaïque de LEDAR qui vient d'être relancé et un projet privé à Baulou).
- GROUPE Cap Couserans / des bénévoles : une étude avec le PNR tout en « faisant réseau » après des personnes qui participent au développement local. Ceci au sens large du terme : dans un village le CM, les associations, les entreprises , l'école , les consommateurs participent au développement local. Référents : Germain JOLIBERT, Pierre BOUCHE, Frédéric BONNEL

#### **1/ La Bastide : le Bourg le plus important de l'axe Foix St-Girons.**

<sup>21</sup> Mme Juliane BOISTEL, M. Christophe PILLON puis M. Thierry PROS

Chef-lieu du canton de Couserans-Est depuis 2014. Dans une communauté de 37 communes dont Massat, Oust, Seix et Ustou.

**Avec 980 habitants la commune compte 15 élus au Conseil Municipal, deux représentants au PNR (un titulaire, un suppléant).**

L'une des seules communes ayant deux Conseillers Communautaires avec Moulis, Prat et Montjoie. Seules trois communes sur 94 sont plus représentées au Conseil Communautaire : Saint-Girons, Saint-Lizier et Lorp.

647 résidences dont 99 résidences secondaires et 94 logements vacants<sup>22</sup>

Parmi les points forts : une économie sociale dynamique avec une maison de santé rénovée, un CCAS dynamique gestionnaire d'un EHPAD, une résidence spécialisée de l'APAJH. Un centre de vacances 168 places-lits, une zone artisanale 6 lots en cours de finalisation.

Un contrat Bourg-Centre avec le Conseil Régional. Un hôtel 17 chambres, un camping 94 emplacements.

Siège de l'association 117 Animation-Jeunes et dotée d'une animation culturelle complémentaire avec celles de Castenau-Durban et Rimont.

Le Centre National du Merens , l'écogolf d'Unjat, la Ferme aux Reptiles ... et des chambres d'hôtes remarquables.

Une forêt publique propriété commune avec Montagne (liens Association Forestières, ONF, PNR CRPF)

Membre d'un RPI de 6 communes et deux écoles, siège de l'association éducative 117 AJ

La seule station service et le seul bureau de Poste entre Foix ville porte du PNR et St Girons Sous Préfecture.

Un marché du même niveau que celui du Mas d'Azil siège du collège de référence du Séronais.

Une nouvelle étude notariale annexe d'un bureau de Foix.

344 actifs dont 110 travailleurs non salariés.

153 établissements en 2021 (SIRENE hors agriculture).

Les points faibles : un nombre de chômeurs important (taux 15%) un nombre important de locaux vacants<sup>23</sup>, une rue principale au fort trafic en été.

Des retards dans le projet construction d'une gendarmerie (12 ETP).

Un site internet mis à jour régulièrement,

Un article WIKI à toilerter ??

Article <https://www.territoire.fr/>

### Logement à La Bastide-de-Sérou<sup>1</sup>

En 2014, dans la commune de La Bastide-de-Sérou, on compte notamment 427 résidences principales (soit 66%) et 138 résidences secondaires (soit 21%) pour un total de 645 logements.

### Emploi à La Bastide-de-Sérou

Vous souhaitez vous installer, vivre ou travailler à La Bastide-de-Sérou ?

Découvrez toutes les annonces à La Bastide-de-Sérou et plus précisément les offres d'emploi à La Bastide-de-Sérou et dans les communes voisines ainsi que les entreprises à reprendre à La Bastide-de-Sérou. Des emplois dans le département de l'Ariège et des entreprises à reprendre sont aussi disponibles pour travailler sur le territoire.

<sup>22</sup> INSEE 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-09042>

<sup>23</sup> 15,5 % de locaux vacants pour 16,2 % de résidences secondaires en 2018 (INSEE)

Les 385 actifs habitant la commune de La Bastide-de-Sérou en 2014 représentent 71% des '15-64 ans' (total de la strate: 542 personnes).

De plus, on comptabilise 431 personnes exerçant leur métier dans la commune de La Bastide-de-Sérou.

### **Economie locale de La Bastide-de-Sérou<sup>1</sup>**

La commune de La Bastide-de-Sérou dénombre **174 entreprises** en 2015 sur son territoire.

-dont 87 entreprises de commerces et services soit 50%

En 2015, la commune de La Bastide-de-Sérou comptabilise 34 entreprises de 1 à 9 salariés (soit 19,5%) et 5 entreprises de plus de 10 salariés (soit 2,9%).

## **Annexe 9 : Offre de mission – Association ESPACE La Bastide de Sérrou Ferme ICART**

Pour une ou deux personnes en Service Civique : Participer à la réalisation d'une étude sur l'accueil des nouvelles populations actives dans les communes du Parc Naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises.

Les volontaires apporteront leur vécu, leur créativité les pour renforcer temporairement notre association qui comme chaque année travaille avec des jeunes en stage et en volontariat. Ils participeront à toutes les étapes d'une enquête auprès des « décideurs » d'un territoire de 5 EPCI et de plus de 130 communes, à des activités avec des groupes jeunesse et avec des responsables éducatifs. Ils seront associés à de nouvelles méthodes d'action avec la jeunesse locale et si possible à la création de nouveaux outils de sensibilisation et de communication associés aux actions de médiation du donneur d'ordre : le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

**Profil des candidat(e)s : Aucun niveau d'étude n'est demandé.** Appétence à l'utilisation un smartphone pour réaliser des « pitches » vidéos appréciée. La mission est accessible aux candidat(e)s âgé(e)s de 18 à 25 ans, motivé(e)s par l'échange avec tous les publics, intéressé(e)s par nos enjeux d'avenir les sujets de l'économie à l'éducation et les enjeux du « vivre ensemble » en Ariège , sensibles aux enjeux liés à la biodiversité et aux questions sociales et environnementales actuelles. Dynamisme, esprit d'initiative et autonomie seront appréciés.

**Date de début** : A partir du 1er mai 2022 – 6 mois – 26 heures par semaine

Mission sous la responsabilité du Co-Président de l'Association ESPACE lieu : siège du PNR Ferme Icart 09240 MONTELS

le-la volontaire sera amené-e à : travailler avec deux jeunes personnes (et des moins jeunes).

Participer à l'accompagnement de la mise en œuvre de l'enquête :

- Préparation d'un questionnaire à destinations des élus locaux et des partenaires
- Réalisation d'entretiens téléphoniques, dans les mairies et bureaux administratifs,
- Participation à des séances d'entretiens filmés,
- Participation à l'exploitation informatique du questionnaire et à la rédaction d'une note de synthèse et de recommandations issues de l'enquête

Préparation et participation à des réunions thématiques

Le-la volontaire sera accompagné.e tout au long de sa mission et participera obligatoirement à 2 journées de formation civique et citoyenne et aura la possibilité de passer son PSC1.

- 
- Indemnisation 473,04 € versé par l'état (+ majoration sur critères sociaux) + 107,58 € versé par l'organisme d'accueil Association ESPACE

CONTACT sur le contenu de la mission : **Germain JOLIBERT 06 31 83 27 20**